BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3862 du Vendredi 1er Mars 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Il y a quarante ans mourait Sœur Maurice Philip

Une humble Servante au cœur bon et maternel

Soeur Maurice Philip avec un bébé (P.9)

Département du Pool

Mgr Louis Portella Mbuyu appelle à tourner la page de l'histoire

(P.3)

Unis pour le Congo (UPC)

Paulin Makaya dit non à l'«infantilisation de l'opposition»

(P.3)

Enquête

Les artères de Brazzaville en pleine dégradation

Voici l'état de certaines artères de Brazzaville (P.4)

Après l'accident de la ligne haute tension à Loutété (département de la Bouenza)

Jirène Tsingani oubliée dans sa détresse sociale gravissime

(P.5)

Agriculture

Le FIDA renoue avec le Congo

(P.6)

Oraison funèbre du Ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, lors des obsèques de l'Ambassadeur Alexis Georges Okoï

(P.10)

Editorial

Sauvés par l'agriculture?

Coup d'oeil en biais

Les «parkings» sauvages, une escroquerie bien organisée!

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.:1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«CHRISPA SERVICES» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Quartier OCH
Vers Bolé BANTOU
RCCM/CG/PNR 14 B 291
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Agrément de cession de parts sociales - Modification des articles 6 & 8 des statuts Changement de la dénomination sociale - Extension de l'objet social - Transfert du siège social- Nomination d'un nouveau gérant et Mise à jour des statuts

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «CHRISPA SERVICES» SARL, reçu par le Notaire soussigné en date du 11 février 2019, enregistré à Pointe-Noire le 13 février 2019, folio 029/19, n°1113; les associés de ladite société ont décidé:

1/- De l'Agrément de cession de parts sociales;
21- De la modification des articles 6 & 8 des statuts;
3-/ Du changement de la dénomination sociale de la société qui est désormais «MAK-SERVICES» SARL;
4/- De l'extension de l'objet social à l'import-export et Agriculture;
5/- Du transfert de siège social de la société de l'Avenue Marien NGOUABI, quartier O.C.H., vers Bolé BANTOU, au n° 5 de la rue ABBE MAKOSSO, quartier Mouyondzi, Pointe-Noire, République du Congo;
6/- De la nomination de Monsieur Christophe Mampaka NDIKI, en qualité de nouveau gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Yvette Patricia BOUBANGA NGOMBE;
7/- De la mise à jour des statuts.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 février 2019, sous le n°18 DA 186, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 15 février 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Maître Saint Auffret Lounzingou Bavouirinsi
Huissier de Justice
Adresse: 91 Avenue Germain BICOUMAT, immeuble ABDALLAH, 1er étage Porte CI, entre la Pharmacie du Palais et le Pont de Tchikobo, B.P.: 4492
Tél.: (+242) 05.553.00.90/06.672.32.72/04.438.82-82
Email: cabinetlouzingou@gmail.com
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

LIQUIDATION JUDICIAIRE NECOTRANS Congo S.A.

Maître Saint-Auffret LOUNZINGOU BAVOUIRINSI, en sa qualité de Syndic liquidateur des biens de la Société NECOTRANS Congo S.A., porte à la connaissance du public, que la liste des créanciers dûment enregistrés dans les délais et ce conformément aux articles 36, 37 et 78 de l'Acte Uniforme OHADA portant Procédure Collective d'Apurement du Passif est maintenant disponible et peut être consultée en son Cabinet.

Pour avis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital 36.000.000 Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général De Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.:CG/PNR/09 B 1015

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date à Brazzaville, du 15 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 février 2019, sous le n°1293, folio 033/43, les actionnaires de la société ont notamment décidé de:

• de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Prosper BIZITOU et Christophe RELONGOUE pour une durée de six (6) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les Etats financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

• de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, Monsieur Moïse KOKOLO, Monsieur Emmanuel LE BRAS et Madame Nadine TINEN pour une durée de six (6) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

• de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet M3B Audit & Expertise et Monsieur Jacques BILALI, pour une durée de six (6) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

2. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date à Brazzaville, du 15 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 février 2019, sous le n° 1294, folio 033/44, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:

• nommer Madame Nadine TINEN en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

• confirmer Monsieur Prosper BIZITOU dans ses fonctions de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

PRICEWATERHOUSECOOPERS CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital 36.000.000 Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général De Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.:CG/PNR/09 B 1093

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date à Brazzaville, du 15 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 février 2019, sous le n°1289, folio 033/39, les actionnaires de la société ont notamment décidé de:

• de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Sylvester NJUMBE et de la société de PricewaterhouseCoopers Gabon, ayant pour représentant permanent Monsieur Anaclet NGOUA, pour une durée de six (6) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

• de nommer en qualité de nouvel administrateur, Madame Nadine TINEN, pour une durée de six (6) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

• de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet M3B Audit & Expertise et Monsieur Jacques BILALI, pour une durée de six (6) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

2. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date à Brazzaville, du 15 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 février 2019, sous le n°1267, folio 033/17, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:

• nommer Madame Nadine TINEN en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

• confirmer Monsieur Prosper BIZITOU dans ses fonctions de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

Département du Pool

Mgr Louis Portella Mbuyu appelle à tourner la page de l'histoire

A l'initiative de l'Association des élèves et étudiants ressortissants du département du Pool (AEERP), il sera organisé à Kinkala, du 26 au 28 avril 2019, les assises de la jeunesse du département du Pool, sous le thème: «Place et rôle des jeunes dans la consolidation de la paix, la promotion du vivre ensemble et la reconstruction du Pool». Placées sous le parrainage de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, ces assises dont le lancement officiel a eu lieu le mardi 26 février au siège de l'Association des conférences épiscopales des évêques d'Afrique centrale (ACERAC) à Brazzaville, visent à amener la jeunesse du Pool à changer de mentalité, en faisant la rupture avec les habitudes d'un passé marqué par des violences armées devenues récurrentes.

Mgr Louis Portella Mbuyu (à droite) et Moyo Malanda

Ces assises se donnent comme objectifs de rassembler les jeunes pour qu'ils prennent conscience de leur rôle dans la consolidation de la paix; prendre leur place dans la reconstruction du département et son développement; apprendre ou réapprendre les notions fondamentales du vivre ensemble; combattre le repli identitaire et apprendre à s'ouvrir aux autres; favoriser le pardon et la réconciliation entre jeunes des différentes catégories et avec les aînés.

Une déclaration de la jeunesse du Pool sera adoptée, en plus des motions et recommandations à l'issue de ces assises qui s'organiseront autour de trois moments forts: les échanges entre jeunes venus des différents districts du département, pour connaître; les enseignements qui leur seront donnés par les aînés et le temps du pardon et de la réconciliation, pour tourner le dos au passé et s'engager dans une nouvelle ère du vivre ensemble débarrassée de la hantise des violences armées.

Quelques activités connexes conformes aux objectifs visés seront également organisées. Il s'agit, entre autres, du planting d'arbres à Kinkala, l'opération de don de sang, un culte œcuménique pour le pardon et la réconciliation et une marche la paix.

De ces assises, il est attendu la prise de conscience de la jeunesse du Pool sur la nécessité de sauvegarder la paix dans le département; la prise de conscience de savoir se prendre en charge; l'abandon de la culture de violences armées par la jeunesse; l'ouverture des jeunes à la culture du développement; la réconciliation de la jeunesse avec elle-même et avec les aînés; le respect des valeurs traditionnelles du vivre ensemble et du respect des autres; le changement de mentalités.

Lançant officiellement ces assises, Mgr Louis Portella Mbuyu a estimé que cette rencontre est pour lui, un signe convaincant et encourageant de l'intérêt que l'on porte *«à la jeunesse qui devrait être une semence d'avenir»,* a-t-il dit, en s'adressant aux invités présents dans la salle Saint François de Paule de l'ACERAC.

Et d'ajouter: *«Ce que je voulais partager avec vous, ce sont des jeunes qui veulent prendre à bras le corps leur destin, leur avenir à travers des démarches qui les engagent dans des changements de comportement. Il y a d'abord la prise de conscience de ne pas se laisser fourvoyer dans des actions stériles et compromettant de fait leur avenir; il y a la volonté de se ressaisir en se réappropriant les valeurs humaines et spirituelles de leur propre tradition que nous appelons le Kimuntu, éclairées aussi par la parole de Dieu; Il y a le désir de renouer avec les aînés, les anciens, les sages dans un dialogue respectueux qui implique l'écoute et l'accueil de ce que ces anciens et sages peuvent leur apporter comme lumière. Il y a la décision surtout de se mettre au travail et de participer ainsi de manière active à la reconstruction de leur département et, partant, de leur pays à travers des projets concrets de développement; il y a la vigilance à exercer sur eux-mêmes pour ne pas se laisser entraîner vers des replis identitaires qui ne peuvent que favoriser l'isolement au sein d'une nation; il y a, enfin et surtout, des dispositions antérieures à développer et à renforcer. Dispositions caractérisées principalement par la réconciliation, le pardon, la solidarité et par l'amour».*

En acceptant d'être parrain de ces assises, Mgr Louis Portella Mbuyu entend faire appel à la sagesse de l'assistance, à sa clairvoyance, ses conseils et à la volonté commune de tourner la page de cette triste histoire. *«Je crois au Pool où les ossements desséchés reprendront vie; je crois à un bel avenir de notre pays à travers l'épanouissement de tous ses départements. J'invite tous les jeunes à croire et je vous invite tous à croire d'une foi susceptible de déplacer les montagnes»,* a-t-il conclu.

Dans leur déclaration d'intention lue par Moyo Malanda, coordonnateur national des assises, les jeunes, conscients d'être des semences de l'avenir, tiennent à réfléchir sur toutes les possibilités de *«bâtir un Pool nouveau, parfaitement intégré dans la politique nationale de développement et entièrement ouvert sur le futur».*

Selon lui, la jeunesse du Pool a besoin d'être écoutée, et accompagnée dans sa démarche vers la paix, la reconstruction et le développement de son milieu. *«Oui! Nous les jeunes du Pool, nous nous engageons à nous regarder, à nous connaître, à nous comprendre et à nous définir ensemble pour la construction de votre dénominateur commun, afin que les épisodes de violences ne deviennent ni cycliques, ni récurrents, comme une maladie au long cours, dans ce département»,* a déclaré Moyo Malanda qui attend de tous l'aide multiforme et le soutien nécessaire à la réalisation de ce rêve qui *«réunit dans un même élan tous les patriotes soucieux de voir le département du Pool retrouver sa place au cœur de la nation congolaise».*

Depuis octobre 2017, un processus de paix, couronné par la signature d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017, à Kinkala, entre le Gouvernement et le Pasteur Ntumi, est encore d'application au Pool. Les jeunes ont été instrumentalisés dans les hostilités armées qui ont détruit les bases du développement de ce département

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Sauvés par l'agriculture?

Il nous faut malgré tout savoir garder espoir. Le Congo a remis au goût du jour son choix préférentiel de l'agriculture dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Nous sommes un pays rural, mais nous nous en souvenons trop rarement. Alors que nous engageons des milliards pour importer des biens alimentaires que nous pourrions nous-mêmes produire (riz, haricot, huile d'arachide, viande etc.), nous semblons chaque jour découvrir que l'agriculture peut nous sauver.

La dépendance du pétrole a montré nos fragilités économiques structurelles. Elle a confirmé ce que nous n'avions jamais cessé de savoir : le Congo est un pays agricole; s'accrocher aux seules hydrocarbures, c'est nous couper de nous-mêmes. C'est nous emprisonner et nous fermer un futur où le pétrole ne sera pas un appoint, ni la source principale pour que nous mangions et verdissions nos campagnes. Or le pétrole ne se plante pas, ne se laisse pas en héritage.

Aujourd'hui, le Congo se voit offrir de nouvelles possibilités de renforcer ses capacités agricoles. Plusieurs partenaires viennent nouer des relations de coopération ici. Le Fonds international de développement agricole vient de lever la suspension de son portefeuille Congo. Cette nouvelle renvoie à deux informations, positive et négative. Car une levée de sanctions est seulement l'indication qu'une punition a pris fin. Mais elle est aussi indicatrice du fait que nous avons été «frappés», probablement pour mauvaise conduite.

Et comme tels, nous risquons de vivre sous la menace permanente d'une épée de Damoclès. Une sanction prend fin quand on a satisfait aux normes, mais elle peut se reprendre. Nous sommes déjà à la merci de tellement d'organismes qu'une menace de plus n'était pas à souhaiter! Nous peinons à signer un accord d'appui budgétaire avec le FMI parce que nous nous sommes trop endettés. Nous ne savions même pas que nous avions «maille à partir» avec le FIDA ! De combien d'autres organismes sommes-nous suspendus de vote, de participation à des travaux délibératoires?

Une délégation du FIDA sillonne désormais les départements du pays, signe de l'entente revenue. Mais faut-il se réjouir d'une sagesse retrouvée ou craindre qu'un jour, sachant que nous sommes ce que nous sommes, un autre coup de chicotte nous frappera? Que le FIDA ou d'autres organisations multilatérales, se remettront à nous sanctionner pour une quelconque autre mauvaise conduite? Profitons de cette accalmie pour poser un regard lucide sur notre relation à l'agriculture. Et tirons-en la leçon qui sauvera le pays en misant sur ses terres.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Unis pour le Congo (UPC)

Paulin Makaya dit non à l'«infantilisation de l'opposition»

Le Parti Unis pour le Congo que dirige Paulin Makaya récemment sorti de la Maison d'arrêt centrale, a publié le 26 février 2019 une déclaration pour fustiger et dénoncer le comportement de certains cadres sous le couvert des Nations Unies, originaires de l'Afrique de l'Ouest, tendant à soutenir les régimes en place dans les Etats de l'Afrique centrale. L'UPC a interpellé le secrétaire général des Nations Unies afin de *«demander à ses représentants de toujours travailler pour l'alternance, le développement de la démocratie et le bien-être des peuples»*. En outre, il a rejeté le complot, selon lui, *«inavoué, tendant à organiser un pseudo dialogue qui n'a pour seul but que l'obtention d'une élection présidentielle en 2021 pipée d'avance».*

Paulin Makaya

Pour l'UPC, à cause de la complicité du Sénégalais Abdoulaye Batilly, représentant spécial du secrétaire des Nations Unies pour l'Afrique centrale, *«le Congo n'a pu sortir de la crise aigüe ayant conduit au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, votée par référendum. Et pourtant, en s'opposant au changement de ladite Constitution, le peuple congolais n'avait fait que suivre l'exemple du vaillant peuple sénégalais qui avait rejeté le changement de la Constitution sous le président Abdoulaye Wade».*

En République Démocratique du Congo, *«n'eût été la clairvoyance de la CENCO, le Togolais Eden Kodjo aurait réussi à soutenir le régime de l'ex-président Joseph Kabila, contre la volonté du peuple souverain de la RDC»*, poursuit la déclaration qui indique: *«Toujours sous le couvert des Nations Unies, Yaya Moussa, représentant du Fonds Monétaire international, lors des négociations entre le FMI et la République du Congo en vue de son accession au titre des PPTE, avait produit un rapport controversé, maintenant les pratiques financières du régime qui, du reste, n'ont pu sortir ce pays de la crise dans laquelle il se trouve jusqu'alors».*

Le Parti Unis pour le Congo estime qu'*«aujourd'hui encore, le tour revient au Guinéen François Lanceny Fall, nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale qui soutient le régime de Brazzaville en imposant à l'opposition congolaise un schéma biaisé de sortie de crise, proposé par le régime en place, c'est-à-dire un dialogue sous l'autorité d'un conseil national de dialogue qui n'est qu'un instrument au service dudit régime».*

Ce comportement, selon l'UPC, *«irresponsable de nos frères de l'Afrique de l'Ouest pousse à croire que leurs préoccupations ne sont pas l'installation et le développement de la démocratie en Afrique Centrale, alors que l'Afrique de l'Ouest avance sur ce plan…Ces représentants spéciaux du secrétaire général des Nations Unies, tous originaires de l'Afrique de l'Ouest, semblent n'avoir pour unique préoccupation que le gain financier, quelle que soit la manière de l'obtenir».*

Face à ce comportement, le Parti Unis pour le Congo interpelle le secrétaire général des Nations Unies afin de *«demander à ses représentants de toujours travailler pour l'alternance, le développement de la démocratie et le bien-être des peuples».*

KAUD

Journée nationale de la Jeunesse

Destinée Hermella Doukaga appelle les jeunes à se soustraire à toutes formes de banditisme

«Lutter contre les nouvelles formes de délinquances juvénile pour favoriser l'harmonie et l'équilibre d'une bonne vie en société». Tel est le thème de la 18e journée nationale de la Jeunesse, célébrée le 28 février de chaque année. A cette occasion, Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse, a rendu publique une déclaration du Gouvernement dans laquelle elle lance un appel à la jeunesse.

Mme Destinée Hermella Doukaga

Instituée par décret en 2018, cette journée est l'émanation de l'une des recommandations de la première Conférence générale de la Jeunesse, tenue du 23 au 28 février 2001 à Brazzaville. Il s'agit de vulgariser la politique de la nation en matière de jeunesse; de promouvoir les activités socio-éducatives, culturelles et sportives en milieu jeune; de concevoir et de mettre en œuvre des actions de formation en vue de favoriser l'épanouissement des jeunes.

Le thème de cette 18ème journée constitue «un axe stratégique majeur que les familles; les politiques; la société civile et les institutions, se doivent d'explorer pour affronter avec détermination et efficacité les problèmes qui affectent les jeunes et au-delà ; notre société», soutient la ministre.

Pour elle, la jeunesse «possède les caractéristiques propices à l'émergence du Congo, à savoir la force, le dynamisme, les idées et l'intelligence. Tout cela constitue des leviers pour assurer le changement positif tant attendu par les Congolais», a expliqué la ministre.

«Une éducation de qualité, inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage pour les jeunes, permettront sans nul doute à notre pays de vaincre le cycle de la pauvreté et de la violence», ajoute-t-elle.

Consciente du fait que l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs morales est l'ingrédient indispensable à l'élévation de la conscience citoyenne, Mme Destinée Hermella Doukaga pense qu'il revient à chacun et à tous de s'impliquer davantage pour lutter efficacement contre les nouvelles formes de violence qui gangrènent la jeunesse; *«car l'éducation aux valeurs est une responsabilité collective»*, a-t-elle dit.

A l'occasion de cette 18e journée, la ministre a rappelé que toutes les initiatives visant l'encadrement des jeunes et leur autonomisation comptent, et qu'«elles sont essentielles pour construire la paix et soutenir le développement durable de notre pays», a indiqué Destinée Hermella Doukaga.

Par ailleurs, elle a souligné la volonté du Gouvernement dans la prise en compte des jeunes à travers les activités d'éducation aux valeurs, de formation et de prise en charge. *«Le département dont j'ai la charge, de concert avec les autres départements compétents, entend consolider les acquis et intensifier la mise en œuvre du dispositif d'encadrement afin d'autonomiser les jeunes et d'éradiquer à terme les antivaleurs qui les affectent».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Collectif des sénateurs élus de Brazzaville

Les conseillers préoccupés par les érosions et la dégradation des rues

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville, sous la conduite de son président, Pierre Ngolo, a effectué jeudi 21 février 2019 une descente parlementaire à l'hôtel de ville de Brazzaville. C'était en présence du préfet Pierre Cébert Ibocko Onangha et du président du conseil municipal et départemental, maire de Brazzaville, Roger Okemba. Les conseillers sont non seulement préoccupés par les érosions et la dégradation des rues, mais déplorent également le non-décaissement des fonds des descentes parlementaires.

Collectif des sénateurs de Brazzaville

Le collectif a fait le récapitulatif des lois votées au cours des dernières sessions, mais aussi des activités parlementaires que la chambre haute a réalisées dans la même période. Présentant le rapport inter-sessions, Ludovic Miyouna a indiqué qu'aux onze affaires régulièrement retenues par la conférence des présidents, dix-sept autres se sont ajoutées en cours de sessions, portant le chiffre total à 28 affaires inscrites. Dans la pratique, dix-huit affaires ont pu être effectivement examinées et adoptées pendant la dernière session budgétaire. Parmi ces lois, on peut citer, la loi des finances exercice 2019, ou le budget de l'Etat pour l'année 2019 arrêté en recettes à la somme de deux mille soixante-sept milliards six cent soixante treize millions (2.067.673.000.000) de francs CFA et en dépenses à la somme de mille cinq cent soixante trois milliards cinq cent huit millions (1.563.508.000.000) de francs CFA. Il y a également la loi portant code de l'urbanisme et de la construction. Il s'assume comme un texte de référence qui complète et renforce la législation et la réglementation existantes dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et de la construction. Il prend en compte le processus de décentralisation en cours.

S'agissant de la loi portant création de la Haute autorité de lutte contre la corruption, il a indiqué que c'est dans le souci de promouvoir et de renforcer les mesures visant à combattre la corruption de manière plus efficace et de garantir l'intégrité, la responsabilité et la bonne gestion des affaires publiques, que le Gouvernement a résolu de dissoudre les deux organes de lutte contre la corruption, et de créer la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC).

A propos de la loi relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique, il a rappelé que ce projet, qui s'appuie sur les dispositions de l'article 53 de la Constitution, a pour objectifs de contribuer à la moralisation de la vie publique, à la promotion de la bonne gouvernance, par la mise en place d'un cadre institutionnel et des mécanismes favorables à l'émergence d'une culture de la transparence dans la gestion des ressources publiques.

Dans les échanges, les conseillers municipaux ont majoritairement parlé des érosions et de la dégradation des rues. Certains ont formulé le vœu de faire en sorte qu'il y ait une loi pour faire que la descente des conseillers soit obligatoire. Ils ont aussi demandé de raviver le CHU malade, pour le bien des populations. Ils ont demandé que soit relancée la traversée par pirogue d'un côté à l'autre du Djoué, comme par le passé, pour soulager tant soit peu les difficultés des populations riveraines. Le collectif des sénateurs de Brazzaville a pris acte de toutes ces doléances et a promis de les transmettre au Gouvernement. Le président du collectif des sénateurs élus de Brazzaville a exhorté les conseillers municipaux à la discipline et à la rigueur; à travailler durement pour sortir le pays de la crise actuelle.

Pierre Ngolo est revenu sur le message du Président de la République sur l'état de la nation prononcé en décembre 2018 devant le Parlement réuni en congrès, son insistance sur les antivaleurs.

Pour Pierre Ngolo, les conseillers municipaux doivent être des acteurs et non des observateurs. *«Je n'ai pas le sentiment d'être en face des élus de Brazzaville, mais plutôt en face des habitants de Brazzaville. Les questions que vous me posez sont d'abord vos questions, quels sont vos points de vue à ces préoccupations?»*, a demandé Pierre Ngolo.

Pascal AZAD DOKO

Enquête

Les artères de Brazzaville en pleine dégradation

Un constat fait lundi 18 février 2019 à Brazzaville, particulièrement sur le tronçon goudronné Moukondo-Nkombo-Matari, derrière le Centre national de radiotélévision (CNRTV), amène à observer que presque toutes les routes de la ville-capitale sont dans une dégradation avancée. Un phénomène causé, entre autres, par des mauvais matériaux, usés, ayant servi à la construction de ces artères et la négligence des autorités.

Voici l'état de certaines artères de Brazzaville

Actuellement, la majorité des routes de Brazzaville sont abîmées de façon très avancée. Ne sachant à quel saint se vouer et quelle solution apportée, la population se trouve désemparée. *«Nous ne savons pas quoi dire et faire à propos de ces routes détruites, tout ceci est la faute des autorités congolaises qui ne font de façon juste leur travail. Elles ne remplissent pas leur tâche: il vaut mieux dépenser pour ce qui dure et non le contraire. Alors, nous ne comprenons pas pourquoi on nous met en difficulté pour nous déplacer»*, a déploré un automobiliste.

(Suite en page 5)

Communiqué du Programme élargi de vaccination (PEV)

Campagne nationale de vaccination contre la Rougeole et la Rubéole

La Rougeole est une maladie contagieuse qui est responsable de nombreux décès surtout chez les enfants âgés de 9 mois à 14 ans. Quant à la rubéole, qui est de plus en plus diagnostiquée dans notre pays, elle est responsable de malformation congénitales chez les enfants de mères contaminées par cette maladie.

Pourtant la Rougeole et la Rubéole sont des maladies évitables par la vaccination. C'est pourquoi le Gouvernement, à travers le Ministère de la Santé et de la Population, avec l'appui des partenaires (OMS, UNICEF et GAVI), organise, du 05 au 09 mars 2019, une campagne nationale de vaccination contre les deux maladies, en ciblant les enfants âgés de 9 mois à 14 ans sur toute l'étendue du territoire national.

La cérémonie de lancement officiel de cette campagne est placée sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, président de la République, Chef de l'Etat.

En plus de la vaccination, les enfants âgés de 9 mois à 5 ans bénéficieront d'un déparasitage systématique au Mébendazole et d'une supplémentation en vitamine A.

Il est donc demandé aux parents d'emmener leurs enfants au centre de santé le plus proche.

Vacciner les enfants, c'est les aimer !!!
Vacciner les enfants, c'est les sauver !!!
Tout est gratuit !!!

ConseilmunicipaletdépartementaldePointe-Noire

Un budget et un programme en faveur de l'assainissement urbain

Les conseillers départementaux et municipaux de la ville de Pointe-Noire sont réunis depuis le 19 février 2019 en cinquième session ordinaire, dite budgétaire. Pendant une dizaine de jours, et sous l'autorité de leur président, le député-maire Jean-François Kando, ils vont examiner neuf affaires relatives aux finances, aux travaux urbains, à l'environnement et à l'aménagement de la ville capitale économique du Congo. Deux communications spécifiques sont aussi inscrites à l'ordre du jour de cette session. L'une sur le schéma directeur de la ville, et l'autre sur les violences en milieu scolaire.

Le présidium, pendant la réunion

Plusieurs affaires vont être examinées par les conseillers municipaux et départementaux de Pointe-Noire. Avec, toutefois, une attention particulière sur le projet de budget exercice 2019, sur le projet de programme d'investissements de l'année en cours, ainsi que le projet d'assainissement de la ville, dont les infrastructures et équipements collectifs ont subi des dégâts importants suite aux pluies diluviennes des 5 et 6 janvier 2019.

Pour résoudre les problèmes urbains, le projet de budget primitif proposé aux conseillers s'élève à 2 milliards de frs CFA. Dont un peu plus de 10 milliards de frs CFA à consacrer à l'investissement. Soit 48% du budget global. Mais le député-maire Jean-François Kando parviendra-t-il à mobiliser un tel montant ? On ne saurait le dire. Toutefois, on croit savoir que cet optimisme affiché s'explique par les réformes engagées, notamment le recensement des contribuables opéré par un cabinet d'études et de conseil, *«qui induira une meilleure connaissance de la matière fiscale imposable, le dispositif portant sur la circulation des conteneurs développé par nos services avec le guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), le processus de dématérialisation du recouvrement des taxes et droits des places dans les marchés»* a dit Jean-François Kando. Tout heureux d'annoncer que ce travail de recensement mené par le Cabinet Geeps Consulting a atteint sa vitesse de croisière, avec des résultats jusque-là inédits.

A propos des questions d'assainissement urbain, il faut relever que les pluies diluviennes qui s'abattent ces derniers temps sur la ville ont, d'une part, plongé de nombreuses familles dans un état de désolation et de tristesse, du fait des effets d'inondation d'une rare ampleur. Et, d'autre part, elles ont engendré la destruction des infrastructures routières, etc. *«Un plan de riposte est en train d'être mis en place en vue de prémunir nos populations des désagréments observés ces derniers jours et qui pourraient être plus graves que ceux vécus lors des dernières pluies. Les populations ayant occupé anarchiquement les emprises des rivières sont invitées à les libérer en vue de faciliter la grande opération de désengorgement des lits des rivières en cours de préparation»* a indiqué le député-maire de Pointe-Noire.

A noter que les travaux de cette cinquième session étaient précédés par une cérémonie solennelle de levée des couleurs sur l'esplanade de la Mairie centrale

Jean BANZOUZI-MALONGA

Après l'accident de la ligne haute tension à Loutété (département de la Bouenza)

Jirène Tsingani oubliée dans sa détresse sociale gravissime

A 26 ans, Mlle Jirène Tsingani, née à Loutété, dans la Bouenza, cultivatrice, victime de l'accident de la ligne haute tension d'un câble de la S.N.E, actuelle Energie Electrique du Congo (EEC) le 16 décembre 2018, traverse des moments difficiles. Elle est dans une détresse gravissime, oubliée par les structures, associations et ONG œuvrant pour les actions sociales. Amputée de ses deux jambes, elle parle des circonstances de cet accident et des difficiles moments quelle endure.

Jirène Tsingani

**Expliquez-nous qu'est ce qui s'est réellement passé?*

**C'est un câble électrique de la S.N.E., actuelle E.E.C. qui est tombé à la suite d'un incendie produit par une possible surtension de l'énergie électrique pendant que je passais avec ma fille au dos qui a aujourd'hui deux ans. C'est ce qui m'a handicapé les deux jambes. La partie ventrale et les deux bras sont également touchés. Ma pauvre fille a été aussi gravement brûlée. Admise à l'hôpital de référence de Loutété, mais compte tenu de la gravité des brûlures, j'ai été évacuée au CHU de Brazzaville. L'intervention chirurgicale qui a eu lieu le 14 janvier 2019 a abouti à l'amputation de mes deux jambes, comme vous le constatez.

** Est-ce que la S.N.E. vous exprime sa solidarité ? Concrètement, quelles sont les responsabilités qu'elle a déjà prises à votre égard* ?

**Je peux vous dire, modestement, que cette solidarité à mon avis est trop insuffisante, car je suis devenue inapte à vie, impotente. J'étais, il y a quelques temps, une cultivatrice, je faisais mes champs pour essayer de nourrir ma petite famille. Mais avec ce handicap, il me faut de l'argent pour pouvoir réorganiser ma vie future. Malheureusement, la S.N.E. veut que pour me dédommager, il faut l'aboutissement des éventuelles poursuites judiciaires qui établiront ses responsabilités. Oui, je ne me laisserai pas faire. Dès demain, ma famille intentera une action en justice. L'assistance de la S.N.E., à la date d'aujourd'hui, c'est la prise en charge des soins médicaux en dents de scie, la mise à ma disposition d'une vieille chaise roulante et d'une modeste somme qui me permettra de vivre pendant 6 mois, jusqu'au prochain contrôle médical.

** Qu'attendez-vous réellement de la S.N.E.?*

*Je souhaite que la S.N.E. reconnaisse la valeur de la vie d'une personne. Je veux d'une prise en charge totale jusqu'à la fin de mes jours, une espèce de rente viagère ou un dédommagement conséquent. Je veux des prothèses et un vélo pour me déplacer. Comme je vous l'ai dit plus haut, la S.N.E. s'est engagée, mais de manière pas satisfaisante. N'eût été l'engagement de ma famille et un illustre cadre politique de notre district, en l'occurrence le ministre Rigobert Maboundou que je remercie très sincèrement, c'est sûr que l'irréparable se serait déjà produit.

**Avez-vous un dernier mot ?*

**J'interpelle madame la ministre des Affaires sociales que je trouve remplie de sensibilité. Je demande aussi l'aide de la Fondation Congo-assistance de la Première dame du Congo, ainsi que des bienfaiteurs, pour me faire sortir de cette détresse.

Propos recueillis par
Pascal-Azad DOKO

Les artères de Brazzaville en pleine...

(Suite de la page 4)

Les routes de Brazzaville deviennent un grand problème pour se déplacer d'un lieu à un autre. Elles occasionnent le phénomène des demi-terrains dans les transports en commun et pénalisent tout le monde, en particulier ceux qui vivent dans une précarité économique. L'état de ces routes bouleverse les arrêts de bus et met en difficulté la population. *«Les chauffeurs de bus doivent dévier ces routes pour un raccourci ou parer à un danger, ce qui crée des secousses et déviations inutiles, voire des accidents»,* a expliqué un usager. Ces routes sont devenues sources de tracas pour la population brazzavilloise, *«elles engendrent les embouteillages, des disputes entre automobilistes et causent un retard pour les clients»*, selon un Brazzavillois. Outre la réalité de la ville-capitale, il y a aussi d'énormes dégâts des routes nationales qui relient Brazzaville au reste du pays que les voyageurs ne parviennent plus à supporter, y compris les chauffeurs. Ceux-ci entraînent la faillite commerciale, les accidents de voitures.

Si les autorités n'y prennent garde, cela conduirait chaque fois aux érosions et à la perte en vies humaines. Cette réalité devrait interpeller les hautes autorités de sorte que soient prises des mesures ou méthodes susceptibles d'améliorer et rétablir le réseau routier qui est facteur de développement.

Bry NZILOVA
(Stagiaire)

Coup d'oeil en biais

Le cimetière Mongo-Kamba transformé en espace de maraîchage

A Pointe-Noire, le cimetière Mongo-Kamba, fermé depuis plusieurs années, a été transformé par les riverains en une aire de maraîchage. Ils y font pousser toutes sortes de légumes sans que les autorités municipales y trouvent à redire. Le constat est que la société ne respecte plus les morts, bien au contraire. A croire aussi que les autorités locales n'ont pas de prise sur les populations.

Les «parkings» sauvages, une escroquerie bien organisée!

Un phénomène assez vicieux dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes a pris depuis longtemps de l'ampleur à Brazzaville sans que rien n'ait été entrepris pour l'éradiquer. Des jeunes gens prétendant être membres des syndicats des transporteurs ont transformé la plupart des arrêts de bus en parking et collectent de l'argent qu'ils verseraient à la recette municipale. Conséquence: les bus paient une commission à chaque aire de stationnement, ce qui réduit considérablement leur recette journalière. Pour compenser le manque à gagner, chauffeurs et receveurs morcellent les itinéraires, ce qu'on appelle «demi-terrain». La Mairie entend mettre fin à cette pagaille avec l'aide de la Police. Chiche!

Un vieil arbre s'effondre sans vent ni pluie, à Pointe-Noire

Les mairies de nos villes, les administrations publiques et privées et les ménages devraient faire attention aux vieux arbres plantés dans leur environnement. Lorsqu'il y a de l'orage, ces arbres arrachés par le vent causent malheureusement des dommages parfois importants. Il arrive aussi que de vieux arbres s'effondrent sans vent ni pluie. C'est le cas du gros baobab situé au centre de formation SUECO, à Pointe-Noire. Il s'est effondré seul, jeudi 21 février 2019, sur deux véhicules et un restaurant qu'il a sérieusement endommagés.

Quel avenir pour le camp de police de la rue Mbochi?

La Police dispose d'un camp d'habitation derrière la caserne des sapeurs-pompiers, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Les maisons se trouvent malheureusement dans un état de vétusté depuis belle lurette. L'insalubrité y règne. Depuis quelques jours, les occupants ont été priés de déguerpir. Nombreux ont déjà plié bagages. Mais, on ne sait pas si c'est pour réhabiliter ce camp ou le terrain a été vendu à une de ces nombreuses personnalités du pays qui veulent s'offrir des villas partout dans la ville.

Payer, pour se faire divulguer la moyenne trimestrielle

Dans plusieurs établissements scolaires, collèges et lycées notamment, certains élèves ignorent leurs résultats des évaluations du 1er trimestre, alors que les compositions du 2e trimestre s'annoncent. Et pour cause: la direction de ces établissements conditionne la remise aux élèves de leurs bulletins de note par le paiement de 10.500 francs CFA. Pourquoi?

Faut-il privatiser aussi les routes goudronnées?

L'état de dégradation des routes préoccupe les populations. Le prétexte trouvé par les responsables en charge des routes: la crise économico-financière que traverse le pays. Pourtant, avant même qu'elle survienne, plusieurs routes urbaines, de même que les routes nationales étaient déjà en état de dégradation avancée, suscitant du coup des interrogations sur la qualité des routes bitumées. Malgré la multiplication des plaintes et des protestations, le calvaire continue. Faut-il privatiser routes et rues du Congo?

Alain Moka: que le changement commence par le haut!

Alain Moka, l'ancien ministre PCT et député d'Impfondo, a eu sa petite idée pour combattre ''les anti-valeurs'' et il fait savoir que l'impunité s'arrêtera quand l'exécutif commencera à respecter la loi. *«Tant qu'il y aura dans la société des ministres qui construisent des maisons à étages, six mois seulement après leur nomination au Gouvernement, le peuple ne changera jamais. Le changement devra commencer par le haut et le bas suivra»*, a-t-il dénoncé, au cours des journées parlementaires sur les antivaleurs organisées par son parti, le PCT.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Congo-Maroc

Relancer la coopération bilatérale sur la formation professionnelle

Le Congo et le Maroc ont signé en avril 2018 un accord de convention-cadre de coopération entre l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), l'Agence marocaine de coopération internationale, et le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Cette convention-cadre porte notamment sur la réalisation d'une mission de diagnostic du dispositif de formation professionnelle du Congo, l'accueil en formation initiale de 20 stagiaires et apprenants du Congo par an, la formation et le perfectionnement de 10 formateurs par an dans les secteurs prioritaires, la formation du personnel administratif et d'encadrement technico-pédagogique, et l'accompagnement par l'OFPPT à la mise en place de centres de formation professionnels répondant aux besoins des secteurs prioritaires du Congo en main d'œuvre qualifiée.

Driss Bettache répondant aux questions des journalistes

Pour mettre en œuvre cette convention-cadre, une délégation d'hommes d'affaires marocaine conduite par Driss Bettache, directeur de développement de l'OFPPT, s'est entretenue mardi 26 février 2019 avec Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel.

Le ministre Fylla s'entretenant avec la délégation marocaine

Driss Bettache a remercié le ministre Fylla pour son accueil. *«Nous venons du royaume du Maroc dans le cadre de la convention qui était signée en avril 2018 en vue d'opérationnaliser les axes de cette convention. Le ministre de l'Enseignement technique nous a donné ces grandes opérations par rapport à ses attentes en matière de développement du système de formation professionnelle qui est en cours de mise en place au niveau du Congo-Brazzaville, et nous sommes, en tant qu'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail, favorables au développement de ce que le ministère de l'Enseignement technique fait en termes de système de formation professionnelle et nous allons œuvrer ensemble pour que des offres de formations s'inscrivent dans les orientations du Plan national de développement et dans la diversification des filières pour répondre aux besoins de l'économie nationale».*

Le directeur de développement de l'OFPPT a rappelé que la convention qui a été signée par les deux chefs d'Etat congolais et marocain en avril dernier prévoyait l'accueil au Maroc des jeunes en formation professionnelle. Aujourd'hui, c'est chose faite, puisqu'une vingtaine de jeunes suivent leur formation au Maroc. Le deuxième axe, a souligné Driss Bettache, concerne le renforcement des capacités du dispositif de formation. *«Nous sommes à Brazzaville pour faire un diagnostic du dispositif pour dire au ministre de l'Enseignement technique quelles sont les orientations à prendre en matière de développement de ce dispositif tant sur le plan qualitatif que quantitatif et apporter notre expertise dans le domaine de l'ingénierie de la formation, de la formation des formateurs ou encore dans le renforcement des capacités des centres de formation»*, a-t-il dit.

Il a réitéré l'engagement de son pays à accompagner le Congo dans sa démarche de progrès et a également réitéré l'engagement de l'OFPPT en tant qu'opérateur de formation dans la mise en œuvre des orientations en matière d'accompagnement d'une coopération sud-sud solidaire et agissante.

A noter que la délégation marocaine a eu une réunion avec le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers du Congo, Paul Obambi. Elle s'est aussi entretenue avec les chefs d'entreprises.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Est-ce que les décisions de la Cour commune de Justice d'Abidjan (CCJA) seront un jour exécutées sans entraves par les juridictions congolaises en général et de Pointe-Noire en particulier?

Jean Banzouzi (Pointe-Noire)

Gouvernance forestière

Evaluer la performance de la gouvernance du secteur forestier

Dans le cadre de ses débats d'idées, la Fondation Niosi a organisé une conférence sur le thème: *«Les défis de la gouvernance forestière».* Elle s'est tenue à Brazzaville mercredi 27 février 2019. Le thème a été présenté par Mme Sylvie Mfoutou Banga, coordonnatrice de la plateforme pour la gestion durable de forêts (PGDF) au Congo, en présence des responsables de la Fondation Niosi. La modération a été assurée par Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs. La présentation faite a essentiellement porté sur les performances de la gouvernance forestière, concluant que d'elle dépend le fondement d'une foresterie et d'un commerce responsables.

Mermans Babounga et Mme sylvie Mfoutou Banga

L'exposé présenté a été une évaluation faite par la plateforme pour la gestion durable des forêts sur la gouvernance forestière au Congo, faisant partie de la société civile. Pour amener le public à la maîtrise du concept mis en exergue, la conférencière a expliqué que la gouvernance forestière était la somme de toutes les forces sociales qui influent sur la façon dont les gens interagissent avec les forêts et les produits forestiers. La gouvernance englobe un large éventail de questions, de la qualité des règlementations forestières, au regard des capacités d'application par un grand nombre d'acteurs impliqués. L'étude a permis d'identifier les problèmes du secteur forestier auxquels il faut s'attaquer, établir les données de référence permettant de suivre l'évolution de la situation dans le temps et mesurer l'impact du travail pour une meilleure gestion forestière, sensibiliser en vue de créer une base de données probantes, contribuer à l'élaboration des stratégies transversales pour influencer les politiques de gouvernance, les politiques d'investissement, la lutte contre la corruption, identifier les idées de projets, programmes et des actions de plaidoyer et de lobbying de la gouvernance forestière.

A travers les travaux d'évaluation, la conférencière a montré les forces du Congo en matière de gouvernance forestière prouvées, entre autres, par l'élaboration de la politique forestière adoptée en 2014, avec la révision du code forestier de 2000, la signature de l'accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne en 2010 pour lutter contre l'exploitation illégale du bois et la certification forestière qui contribue à la bonne performance du secteur forestier. Mais des faiblesses subsistent encore avec des limites des mécanismes de suivi et de contrôle de l'application de la règlementation par manque de moyens financiers, des interférences politiques dans le choix des responsables techniques des agences publiques, des consommateurs moins informés et de ce fait indifférents sur l'origine et les sources d'approvisionnement des produits forestiers qu'ils achètent. L'Institut de recherche forestière est confronté à des difficultés diverses dans son fonctionnement.

L'administration forestière favorise plus souvent les transactions financières à la place de la sanction. Cela encourage les entreprises forestières à violer la loi. Eu égard des résultats obtenus, en tenant compte des forces et des limites révélées par cette évaluation, des recommandations ont été formulées pour une amélioration de l'environnement propice à une gestion responsable des forêts et du commerce des produits forestiers dans une transparence avérée. Il a été suggéré, entre autres, de renforcer les accords commerciaux vers les autres pays, en Asie par exemple, comme dans l'Union européenne, en vue de garantir la traçabilité et la légalité du bois à l'exportation et réaliser systématiquement les études d'impact social et environnemental pour la mise en œuvre de tout projet et programme.

Philippe BANZ et Gad TATY
(Stagiaire)

Projet de développement urbain (DurQuap)

Validation de la stratégie de communication

Cofinancé par la République du Congo et la Banque mondiale, pour la bagatelle d'un peu moins de 60 milliards de FCFA, le projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap), sous l'autorité du ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux s'emploiera, dans sa mise en œuvre, à l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base des populations vivant dans les quartiers précaires ciblés à Brazzaville et à Pointe-Noire, ainsi que le renforcement des capacités du Gouvernement et des municipalités dans le domaine de la restructuration urbaine. La mise en œuvre d'un tel projet exige que soit élaborée une stratégie de communication qui l'accompagne dans la construction d'une image favorable par la visibilité des actions du projet.

Pendant la validation

A l'issue d'un échange animé, les participants (responsables du projet, représentants des quartiers bénéficiaires du projet, cabinet spécialisé chargé de l'élaboration du document stratégique…), réunis en session de travail mardi 26 février dernier à Brazzaville, ont validé la stratégie de communication avec amendement. La session était présidée par M. Bantanguidio, coordonnateur du projet qui s'est félicité du fait que l'analyse d'ensemble des parties prenantes ait permis au projet DurQuap de disposer d'un document pratique et opérationnel qui, une fois mis en œuvre, *«répondra sans conteste à nos attentes en améliorant sans cesse l'image du projet et en accroissant de façon juste sa notoriété»*, a-t-il fait savoir.

L'intérêt de ce document stratégique pour le projet est de deux ordres: *«l'accroissement de la notoriété du projet; l'amélioration de l'image du projet si jamais elle venait à être entachée»*, a expliqué Dan Horphet Ibiassi, spécialiste en communication du projet. Et pour y parvenir, il importe de: promouvoir la mission du projet, informer régulièrement les publics cibles sur les activités du projet, développer une relation de confiance avec les différents publics qui conditionnent son existence, mettre un accent sur la transparence et la rigueur des règles de fonctionnement du projet.

A noter que ce dernier cible, entre autres, plus de 65000 résidents de quartiers précaires de Brazzaville et de Pointe-Noire: Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa dans la ville-capitale; Mboukou et Tchiniambi dans la capitale économique, sont les quartiers bénéficiaires de ce projet. Ils profiteront notamment de l'amélioration des conditions de vie, d'une organisation sociale plus solide et de la possibilité d'exprimer leurs besoins, de la création d'emplois découlant d'activités de construction à haute intensité de main-d'œuvre et d'emplois permanents créés grâce au développement économique local.

A rappeler que les composantes qui constituent l'ossature du DurQuap sont l'intégration et la restructuration des quartiers. Cette composante a pour objectif de faciliter l'accès des quartiers cibles aux infrastructures et aux services de base, et de l'amélioration de la connectivité et l'intégration des réseaux avec le reste de la ville. Ainsi que le renforcement des capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Le FIDA renoue avec le Congo

Une délégation du FIDA, le Fonds international de développement agricole, séjourne au Congo depuis la semaine dernière. Conduite par Abdelhaq Hanafi, directeur pays du FIDA pour les deux Congo, la délégation vient se rendre compte des progrès du Projet de développement de la pêche et l'aquaculture continentale (PD-PAC). Visite importante s'il en était, car elle est la première que mène l'organisation au Congo-Brazzaville un mois après la levée de la suspension son portefeuille FIDA.

Soutenir techniquement le PD-PAC, aider à une analyse et à une validation des plans de travail et du budget annuel de cet projet, explorer les possibilités de son financement cette année et fixer en commun les objectifs à atteindre dans les 100 jours: les experts du FIDA veulent marquer leur appui concret aux initiatives congolaises en matière d'agriculture. Surtout celles concernant le développement de la pêche et de l'aquaculture, secteurs clés dans une stratégie de sécurité alimentaire nationale.

La délégation a rencontré ou rencontrera durant son séjour le ministre d'Etat, chargé de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage Henry Djombo; visitera les zones d'intervention du PD-PAC (Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest et Sangha) pour en apprécier les atouts et y rencontrer les différents acteurs de développement, les établissements de micro-crédits et évaluer la pertinence des activités menées localement dans le cadre du projet PD-PAC.

Le FIDA entend poursuivre son soutien au Congo dans la lutte contre la pauvreté rurale et participer à la diversification de son économie en se basant sur son agriculture. Pour cela, il finance deux projets majeurs au Congo, d'une enveloppe globale de plus de 19 milliards de francs CFA. Il s'agit du Projet d'appui au développement des filières agricoles, et du Projet d'appui au développement de la pêche et l'aquaculture continentale.

C'est le 17 janvier dernier que le pays a vu la levée de la suspension qui frappait son portefeuille FIDA. Depuis cette date, la mission actuellement conduite par M. Abdelhaq Hanafi est la première plus importante délégation du FIDA au Congo. L'organisation entend poursuivre sa coopération avec le Congo pour le développement de son secteur agricole. Cette année, son allocation aux secteurs congolais concernés pourrait se monter à un peu plus de 5 milliards de francs CFA.

A.S.M.

Côte d'Ivoire

Guillaume Soro entendu à la gendarmerie

L'ex-président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro a été convoqué à la Brigade de recherche de la gendarmerie d'Abidjan. Un fait qui a suscité pas mal d'interrogations dans l'opinion: ennuis avec la justice ivoirienne? Début d'une descente aux enfers? A en croire ses proches, cette convocation ferait suite aux récentes déclarations de l'ex-commandant des forces nouvelles contre ses anciens alliés politiques, notamment le président Alassane Ouattara. Mais, le véritable mobile de cet interrogatoire continue de susciter d'interrogations.

Guillaume Soro

Dès sa démission du perchoir du Parlement ivoirien, Guillaume Soro avait fait savoir qu'il n'était pas tenu par l'obligation de réserve. Il avait indiqué que sa démission n'était pas volontaire. Mais qu'il avait été contraint par le président Alassane Ouattara. Selon lui, le président ivoirien lui reprochait de ne pas vouloir adhérer au parti unifié, le Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Il avait évoqué un manque de respect du président Ouattara à son égard et dénoncé les pressions des cadres du RHDP.

Alors qu'il était encore président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro s'était exprimé avec réserve et diplomatie sur le débat concernant la succession d'Alassane Ouattara, qui défraie la chronique en Côte d'Ivoire. *«C'est indécent et inopportun de s'incruster dans un débat sur d'hypothétiques et évanescentes ambitions obsessionnelles»,* expliquait-il. A propos de l'élection présidentielle de l'an prochain, il avait fait savoir que cela *«n'apporte et n'améliore en rien le quotidien des Ivoiriens».*

Le cabinet de Guillaume Soro avait fait savoir alors que ce dernier n'a d'autres ambitions que de demeurer concentré à travailler au rayonnement de l'institution parlementaire dont il a la charge et à se focaliser sur les problèmes et le quotidien des Ivoiriens dont il est l'un des représentants. Pendant que lui-même recommandait que les gens laissent Ouattara poursuivre son travail. Il prônait «la seule orientation de travailler au rassemblement des Ivoiriens et de s'investir à trouver les voies et moyens de réussir le pardon et la réconciliation entre les filles et fils de la Côte d'Ivoire». Une vision aujourd'hui battue en brèches par la nouvelle orientation que Guillaume Soro entend imprimer à sa carrière politique.

Aristide Ghislain NGOUMA

Centrafrique

Simplice Mathieu Sarandji cède la Primature à Firmin Ngrebada

C'est Firmin Ngrebada qui remplace désormais Simplice Mathieu Sarandji au poste de Premier ministre de Centrafrique. C'est une décision consécutive à la signature de l'accord de paix de Khartoum au Soudan, entre le Gouvernement et les 14 groupes armés qui sévissent dans le pays. Le chef de l'exécutif a été nommé lundi 25 février 2019 par le président de la République, Faustin-Archange Touadéra. Son prédécesseur et son gouvernement avaient démissionné vendredi dernier, comme le voulait l'accord de paix signé le 6 février à Bangui.

Firmin Ngrebada

Simplice Mathieu Sarandji

Jusqu'à sa nomination, Firmin Ngrebada était directeur de cabinet du président Faustin Archange Touadéra. C'est un homme discret et très proche du président du chef de l'Etat qui prend la tête du gouvernement. Loin d'être un inconnu des couloirs des ministères mais homme de l'ombre, Firmin Ngrebada, 51 ans, est un fin négociateur. C'est lui qui a conduit la délégation gouvernementale qui a obtenu l'accord de paix entre les autorités et les groupes armés à Khartoum, au Soudan, début février. L'accord prévoit, notamment, la nomination d'un gouvernement inclusif et la sécurisation du territoire occupé à 80% par des groupes armés. Homme de confiance du chef de l'Etat et ancien inspecteur du travail, Firmin Ngrebada a rencontré Faustin Archange Touadéra lorsque ce dernier était Premier ministre de François Bozizé, entre 2008 et 2013.

Le nouveau chef du gouvernement centrafricain est aussi connu pour avoir été celui qui a initié le rapprochement de Bangui avec Moscou. Firmin Ngrebada a joué un rôle central dans l'accord de coopération militaire signé entre son pays et la Russie il y a six mois.

Le nouveau Premier ministre installé dans ses fonctions, les Centrafricains attendent maintenant la nomination des ministres de Firmin Ngrebada.

M. M. M.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Gabon

Retour à Libreville du président Ali Bongo

Le président Ali Bongo a regagné son pays. La présidence de la République avait gardé le secret sur l'heure d'arrivée du président, parti du Maroc en fin de semaine dernière, où il passait sa convalescence après un accident vasculaire cérébral (AVC) le 24 octobre 2018 à Ryad en Arabie saoudite. Lundi 25 février 2019, le chef de l'Etat gabonais a accordé des audiences aux responsables des institutions de son pays. Il a également présidé le conseil des ministres mardi 26 février.

Ali Bongo s'entretenant avec les membres de son cabinet

Pendant ces activités, l'image d'Ali Bongo le présentait en assez bonne forme. Le 15 janvier dernier, lors de sa première apparition au palais présidentiel, les Gabonais avaient découvert leur président assis dans un fauteuil roulant. Il présidait ce jour-là la prestation de serment du nouveau gouvernement. Il y a quelques jours au Maroc, Ali Bongo s'est laissé filmer debout, mais s'appuyant sur une canne. Lundi dernier, au palais présidentiel de Libreville, le dirigeant gabonais n'avait pas besoin de canne et n'était pas assis dans un fauteuil roulant.

Debout et souriant, Ali Bongo a serré les mains de ses hôtes: la présidente de la Cour constitutionnelle Marie-Madeleine Mborantsuo, le président de l'Assemblée nationale Faustin Boukoubi et la présidente du Sénat Lucie Milebou-Aubusson, épouse Mboutsou. Le président a ensuite effectué un tour de ville pour être plus proche de sa population, selon ses collaborateurs. Il n'est pas descendu de sa voiture de commandement qui roulait lentement les vitres baissées pour se montrer et saluer la foule.

Mais pour l'opposition gabonaise, *«le débat sur la vacance de pouvoir ne peut pas être clos et n'est pas clos du tout puisque ce sont des apparitions par morceaux choisis, ce sont des apparitions à la Fantômas. Donc nous ne sommes persuadés de rien du tout»*, a-t-elle fait savoir.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

NECROLOGIE

La famille KIMBOLO a le profond regret d'annoncer aux amis et connaissances, le décès du patriarche Alphonse KIMBOLO, survenu le samedi 16 février 2019 à Brazzaville, après 101 ans de vie sur cette terre des hommes. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis N°8 rue Kindamba (Commune de Moungali).

Les obsèques se déroulement le samedi 2 mars 2019 selon le programme ci-après:

Vendredi 1er mars

12h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

Samedi 2 mars

9h: Recueillement au domicile familial

11h: Culte funéraire au temple protestant de Mayangui (Plateau des 15 ans)

13h30: Départ pour le cimetière «Ma Campagne»

14 h30: Retour du cimetière et fin de la cérémonie.

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA
Notaire
55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II,
(Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville,
République du Congo / Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/01.624.43.07/
E-mail: aymarbadika@yahoo.fr / aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

SOTEK Money

Société anonyme unipersonnelle / Au capital de vingt-cinq millions (25.000.000) de Francs CFA
Siège social: avenue Lyautey, Cité Clairon, Résidence Stela, Rez-de-chaussée Local C n°01,
arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2019-B15-00014

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 07 janvier 2019, reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré au bureau de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 11 janvier 2019 sous Folio 08/5 Numéro 0061, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société anonyme unipersonnelle.

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Toutes activités d'agency banking; - Le paiement électronique; - L'achat et la vente des équipements monétiques; - La production, la personnalisation et la vente des cartes de débits et de crédits; - Les opérations de change; - Le négoce international; - L'octroi des microcrédits aux porteurs d'initiatives économiques et/ou sociales; - L'ouverture des comptes virtuels au profit des tiers; - L'import - export; - La gestion des projets; - La distribution de la monnaie électronique; - La participation par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social; - La prestation des services dans les domaines ci-dessus cités;

Et plus généralement, toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières et toutes études se rattachant d'une manière quelconque à l'objet ci-dessus ou à toutes autres similaires ou connexes;

Dénomination: la société a pour dénomination: SOTEK Money;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: avenue Lyautey, Cité Clairon, Résidence Stela, Rez-de-chaussée Local C n°01, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq millions (25.000.000) de Francs CFA, divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale, chacune de même catégorie, numérotées de 01 à 2.500, entièrement souscrites et libérées par l'actionnaire unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 07 janvier 2019 par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA;

Administration et Direction de la société: aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique statuant dans le cadre de l'assemblée générale constitutive du 07 janvier 2019, Monsieur Jocquer BAMBELA MOUANDA a été nommé en qualité d'Administrateur Général de la société SOTEK Money, pour une durée de deux (02) ans;

Commissariat aux comptes: aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique statuant dans le cadre de l'assemblée générale constitutive du 07 janvier 2019, Messieurs TCHIKAYA Jean Marie et MAMPANGUILA Gervais, experts comptables agrées, ont été nommés respectivement en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de deux (02) ans;

Dépôt légal a été entrepris le 25 janvier 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville;

Immatriculation: la société SOTEK Money a été immatriculée le 25 janvier 2019 au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le n° CG-BZV-01-2019-B15-00014.

Pour insertion légale,

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA

Basilique Sainte Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

La communauté chrétienne a rendu hommage à Julienne Albertine Djembo

Tante maternelle de la Première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, membre de la fraternité Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, de l'archiconfrérie Notre Dame de Montligeon, dévote de Saint Joseph et de la Très Sainte Vierge Marie à la paroisse Sainte Anne, co-fondatrice de la fraternité Notre Dame de Paris en France, Julienne Albertine Djembo, rappelée à Dieu, mardi 19 février 2019, a été inhumée jeudi 28 février au cimetière du Centre-ville. C'était après la messe des funérailles en la basilique Sainte Anne du Congo. Célébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, entouré de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et Jean Gardin, évêque d'Impfondo. Cette messe des funérailles a été rehaussée de la présence du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et son épouse.

Les évêques et les prêtres concélébrants

Julienne Albertine Djembo

Le couple présidentiel se recueillant devant la dépouille

Emotion et tristesse voilà ce que l'on pouvait lire sur les visages de tous ceux qui se sont joints à la famille éplorée pour rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits à l'endroit de Julienne Albertine Djembo, affectueusement appelée: *«Maman Djoudjou, Mémé Djoujou»*.

Née le 19 mars 1936 à Kinshasa (RDC), en la fête de Saint Joseph, Julienne Albertine Djembo, laisse un témoignage riche d'enseignements, comme l'a souligné l'abbé Armand Kiyindou, curé de la paroisse Sainte Anne, dans son homélie. *«Maman Julienne a posé des œuvres d'amour, de foi et de charité au milieu de nous. Elle a essayé de conformer sa vie au Christ. Elle était très simple, très effacée, elle n'aimait jamais les honneurs. Elle n'a jamais occupé des postes de responsabilité, elle se contentait du poste de serviteur»*.

S'appuyant sur la lettre de Saint Paul aux chrétiens de Rome, à qui il recommande de détester le mal, le prédicateur a affirmé que Maman Julienne était championne de geste de générosité, elle savait aimer les autres, elle était assidue à la prière, ce jusqu'au dernier jour de sa vie. *«Maman Julienne est un modèle de vie que l'Eglise du Congo peut proposer à l'Eglise universelle. Que chacun de nous prenne l'enseignement de Julienne Djembo afin que notre communauté vive dans la paix, dans la simplicité et dans l'unité»*, a-t-il indiqué.

Le diacre, l'abbé Mivec Sitou Tchissafou, au nom de tous les prêtres qui ont connu maman Julienne, a rendu hommage à cette femme chrétienne croyante, qui vivait sa foi catholique quotidiennement, par ses conseils et ses œuvres de bienfaisance.

Pour le mot de la famille, on retiendra que maman Julienne était une femme qui jouait le rôle de rassembleur dans sa famille. Elle enseignait à tous le culte de l'amour de l'autre. Elle trouvait les mots justes pour exhorter ou consoler tous ceux qui venaient lui confier une préoccupation. Maman Julienne était prête à mourir en respectant les saintes écritures.

Très active dans les mouvements d'apostolat, elle a mené une vie de piété totalement vouée au Seigneur Jésus-Christ et à la Vierge Marie, elle a su concilier sa vie chrétienne avec sa profession d'infirmière qu'elle a exercée au service de cardiologie de l'hôpital général, actuellement CHU de Brazzaville, jusqu'à sa retraite.

La messe des funérailles de maman Julienne a été concélébrée par plusieurs prêtres: les vicaires généraux de Brazzaville et de Pointe-Noire, les secrétaires généraux de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), le vicaire judicaire de Brazzaville. Les religieux et religieuses étaient aussi présents.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISA et Glad TATY *(Stagiaire)*

NECROLOGIE

L'Honorable Pascal NGALIBO, Député Suppléant de Mbon, PENE LIKIBI NGOUNGA, Daniel NGAGNIONO, Sébastien NGAMBOU DÉNGAKY, Emilienne NTSINI, à Brazzaville ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances notamment:

René Tham MBOUAMBON, Jean AKABI BIKAS, à Impan, par NGO, Cécile NGANKABI à Gamboma, Nathalie MVOULANDZELE, à Alion, Angélique NGANTALI, à Ingouni-Moke, Yvonne NGAMBARA, à EBALA, Tsokini MBAKE à Mbon, le décès de leur père, oncle, et grand-père, Anatole LEMPOUENE, fils de feu OPARI de Mbon, survenu ce jeudi 28 février 2019, à Djambala.

La veillée mortuaire a lieu au quartier NGATSUENE-Djambala

Paix à son âme!!!

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(Appel restreint)

Le Conseil de concertation des ONG de Développement (CCO) est bénéficiaire d'un financement de la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo, pour mettre en œuvre le projet «suivi – évaluation de la dette publique en République du Congo (PROSEDEPCO), via l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) au profit des associations membres de la Plateforme dette et développement (PF2D)». Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Consultant chargé de réaliser le diagnostic de la dette publique du Congo.

1. Objectif de la prestation

L'objectif principal de la présente prestation est de réaliser une cartographie de la dette publique congolaise dans sa globalité (dette intérieure et extérieure) ainsi que les réalisations faites à partir des investissements issus de la dette.

2. Tâches du consultant

- Proposer la méthodologie de travail;
- Elaborer les outils de collecte des informations;
- Collecter les informations sur le terrain auprès des organismes et autres personnes ressources susceptibles de fournir l'information utile;
- Evaluer le niveau global de la dette intérieure et extérieure au cours de la période 2008 – 2017;
- Evaluer la régularité de la dette conformément aux procédures admises en la matière;
- Identifier les projets/programmes exécutés, en cours d'exécution ou encore non exécutés pour lesquels la dette a été contractée;
- Traiter et analyser les informations recueillies sur le terrain;
- Rédiger le rapport du diagnostic;
- Animer l'atelier de validation du rapport du diagnostic; Produire le rapport final du diagnostic

3. Profil et qualifications du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme de Bac + 5 en sciences sociales, en gestion, en économie;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la recherche action;
- Avoir déjà travaillé dans le domaine de la dette est un atout;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise;
- Parfaite maitrise de la langue française, excellentes capacités rédactionnelles et de communication;
- Avoir déjà travaillé dans le domaine de la dette sera un atout;
- Avoir une maîtrise de la méthodologie de recherche;
- Etre capable d'utiliser l'outil informatique;
- Avoir l'esprit de travailler en équipe;
- Etre capable de travailler sous pression.

Les candidats intéressés par cet avis peuvent retirés les termes de référence à la Coordination du projet.

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre:

- CV complet
- Lettre de motivation
- Propositions technique et financière.

Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au secrétariat du projet (ccodorg@yahoo.fr) ou version papier au siège du projet le 8 mars 2019, à 12h 00, heure de Brazzaville) au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo,

Fait à Brazzaville, le 22 février 2019

Le Coordonnateur du projet,

Clotaire LOUBELO NSILOULOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Conseil de concertation des ONG de Développement (CCO) est bénéficiaire d'un financement de la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo, pour mettre en œuvre le projet «suivi – évaluation de la dette publique en République du Congo (PROSEDEPCO), via l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) au profit des associations membres de la Plateforme dette et développement (PF2D)». Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Consultant chargé d'organiser une session de formation à l'intention des OSC membres de la plateforme sur le plaidoyer et le réseautage.

1. Objectif de la prestation

L'objectif principal de la présente prestation est de renforcer les capacités des organisations de la société civile congolaise, en techniques de conduite de plaidoyer et de réseautage.

2. Tâches du consultant

Le consultant sera chargé de:

- Proposer la méthodologie de travail;
- Elaborer les outils de plaidoyer/ supports de la formation;
- Elaborer un plan de plaidoyer indicatif couvrant une période de six mois de manière participative à l'intention de la PF2D;
- Animer une session de formation de formateurs à l'intention de 50 personnes;
- Evaluer les connaissances des participants à la fin de la formation;
- Rédiger le rapport de la formation;

3. Profil et qualifications du consultant

- Etre titulaire d'un Bac + 5 en sciences sociales, en gestion, en socio- économie;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la conduite de l'élaboration et la mise en œuvre des plans de palaidoyer, des stratégies de réseautage et en animation sociale;
- L'expérience dans la conduite des actions de plaidoyer avec les pouvoirs publics sera un atout;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise;
- Parfaite maitrise de la langue française, excellentes capacités rédactionnelles et de communication;
- Etre capable d'utiliser l'outil informatique;
- Avoir l'esprit de travailler en équipe;
- Etre capable de travailler sous pression.

Les candidats intéressés peuvent retirés les termes de référence à la coordination du projet.

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre:

- un CV complet
- une lettre de motivation
- une proposition technique et financière

Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au secrétariat du projet (ccodorg@yahoo.fr) ou version papier au siège du projet le 8 mars 2019, à 12h 00, heure de Brazzaville) au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo,

Fait à Brazzaville, le 22 février 2019

Le Coordonnateur du projet,

Clotaire LOUBELO NSILOULOU

Congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée

Sœur Sabine Bintsanga a soutenu son mémoire de Master

Titulaire d'une licence de psychologie, Sabine Bintsanga, membre de la congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée et de l'Association congolaise *«Accompagner»* (ACA), a soutenu publiquement à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, son mémoire pour l'obtention du diplôme de Master ès Lettres et Sciences humaines, en science de l'Homme et de la Société, option: psychologie pathologique et clinique. C'était, lundi 11 février 2019, à Bayardelle, devant le jury composé de: président, Basile Marius Ngassaki, professeur des universités, Université Marien Ngouabi, membres: Julien Mbambi, maître de conférences de l'Université Marien Ngouabi et Nicaise Léandre Mesmin Nghimbi, maître assistant CAMES (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur), (Université Marien Ngouabi).

Dans l'assistance, on distinguait des religieuses de diverses congrégations dont sœur Eliane Julienne Boukaka, supérieure de la Congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, des condisciples, des parents, amis et connaissances de l'impétrante, des membres de l'Association congolaise *«Accompagner»* (ACA), dans une ambiance caractéristique des soutenances publiques.

Sous le thème: *«Soutien psychologique des patients atteints du cancer en phase terminale: étude de 5 cas suivis à l'hôpital de base de Makélékélé à Brazzaville»*, ce mémoire a eu pour directeurs: Dieudonné Tsokini et Nicaise Léandre Mesmin Nghimbi, respectivement, professeur des universités, Université Marien Ngouabi et maître assistant CAMES (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur), (Université Marien Ngouabi). Ce travail de recherche comporte deux parties dont la première est une approche théorique et la seconde une approche méthodologique, soutenues par une conclusion. L'impétrante décrit l'angoisse vécue par les patient(e)s à qui il était annoncé l'imminence de leur mort. Partant, elle a évoqué la possibilité d'installer des cabinets de notaires dans les hôpitaux, afin de donner la possibilité à ces malades ayant des pathologies arrivées en phase terminale, de laisser des testaments pouvant donner pleins pouvoirs à leurs ayant-droits pour bénéficier des biens qu'ils auraient laissés.

Sr Sabine Bintsanga

Dans la phase débat-partage–contribution, le président du jury a recommandé à l'impétrante de se servir de son statut de religieuse pour approfondir et parfaire le travail déjà réalisé, lui rappelant ainsi la dimension spirituelle dans l'accompagnement des malades.

Après délibération, le jury a accordé la note de 16/20 avec la mention: Très bien, à sœur Sabine Bintsanga, désormais déclarée titulaire du Master en psychologie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

40e anniversaire de la mort de Sœur Maurice Philip

Une humble Servante au cœur bon et maternel

***«Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés, ils vous ont annoncé la parole de Dieu. Méditez sur l'aboutissement de la vie qu'ils ont mené, et imitez leur foi»* (He 13, 7-8).**

«Sœur Maurice, votre nom restera à jamais gravé dans nos cœurs» (1). C'est par ces paroles que le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, le Dr. Durand Abel Missontsa, représentant du Parti et du Gouvernement congolais aux obsèques de sœur Maurice Philip, a terminé son allocution, le 5 mars 1979 à Linzolo. Les funérailles de cette religieuse française de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny drainèrent une foule immense de 20.000 personnes. Au terme de la messe de requiem, le 4 mars 1979 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, l'archevêque de Brazzaville, Mgr Barthélémy Batantu, d'heureuse mémoire, appela sœur Maurice *«la bien-aimée servante du Seigneur»*. Dans un élan prophétique, le pasteur de Brazzaville déclara: *«Sa tombe, comme jadis son dispensaire et sa maternité, sera le lieu vénérable où il nous plaira de retrouver son souvenir et prier pour elle»*. Le travail de sœur Maurice fut reconnu à sa juste valeur et le dispensaire-maternité de Linzolo comme étant *«le plus rayonnant de notre République»*, selon les propres mots du Ministre Missontsa. Aussi, le Gouvernement la nomma-t-elle à titre exceptionnel et posthume dans l'Ordre du Mérite congolais au grade de commandeur par Décret n° 79/109 du 4 mars 79.

Les célébrations du 40e anniversaire de la mort de celle que nous aimions appeler affectueusement *«Mère Maurice»* ou *«Mâma Maurice»* se sont déroulées à Yayaka (28 février 2019) et à Linzolo, en présence d'une forte délégation de sa famille venant de France. Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville présidera la messe d'action de grâce, le 10 mars à Linzolo.

Une vie donnée au service des pauvres

Sœur Maurice Philip est arrivée au Congo le 22 septembre 1957, le jour même de la fête de Saint Maurice. Elle avait 37 ans. Après trois mois au pensionnat de Brazzaville et un bref temps d'intérim au noviciat de Kibouendé, sœur Maurice fut affectée à Linzolo, le 24 juillet 1958. Pendant 21 ans elle s'est s'occupée de la maternité et du dispensaire de Linzolo. Par ses qualités humaines, professionnelles et spirituelles, avec l'aide d'une bonne équipe de collaborateurs qu'elle a formés, sœur Maurice a fait de Linzolo un hôpital de référence de notre pays le Congo.

«Je vais prendre ma retraite à 60 ans», disait sœur Maurice à sa provinciale, Mère Claire Barlovatz. Et elle est morte à 59 ans, le 28 février 1979, Mercredi des Cendres. Le matin, sœur Maurice avait reçu les cendres sur le front, avec ces paroles qui avaient une résonnance toute particulière: *«Souviens-toi que tu es poussière et tu retourneras en poussière»*. Au crépuscule, alors qu'elle revenait de Brazzaville où elle était partie faire les courses pour la maternité et le dispensaire, comme elle en avait l'habitude tous les mercredis (et non pas pour une évacuation sanitaire), elle trouva brutalement la mort à la suite d'un accident de la circulation. Le drame se produisit au lieu-dit Yayaka (Loukanga), près de Dzoumouna, sur la route de Linzolo, à une vingtaine de kilomètres de Brazzaville. Son véhicule avait percuté un camion qui était en panne sur le bord de la route et que le chauffeur de la sœur n'a pas vu de loin et n'a donc pu éviter. Le choc fut violent et le coup fatal. Fait étonnant, depuis quelque temps, sœur Maurice parlait naturellement de sa mort comme si elle la sentait venir. Lors de ses vacances en famille, à l'été 1976 (qui seront finalement les dernières), au moment de se séparer d'avec les siens à l'aéroport de Brest Guipavas (Bretagne), elle dira: si je venais à mourir, une de mes filleules doit venir à mes obsèques.

Elle continuera de parler de sa mort à ses consœurs et ses collaborateurs, demandant d'être enterrée à Linzolo, pour continuer de veiller sur ses malades, les mamans et leurs enfants. Le Ministre Missontsa dira qu'elle est morte *«en plein service commandé»*. L'expression a la tonalité du vocabulaire militaire. Rien d'étonnant car celui qui l'a utilisée était un officier de l'armée où on donne des ordres, des commandements à exécuter. Comprise dans ce sens ou selon une certaine conception fonctionnelle de la diakonia, cette expression ne conviendrait pas à sœur Maurice. Car, comme l'explique le père Etienne Grieu, selon cette perspective fonctionnelle, un *«service commandé»* place la personne qui en est chargée en position de déléguée mandatée pour une tâche à effectuer ou un message à délivrer (2). Il s'agirait ici d'une *«fonction plutôt prestigieuse»*, d'un *«poste honorable»* car, le prestige de celui qui sert rejaillit sur lui. En d'autres termes, une partie de l'honneur des personnes servies se reflète sur celui qui s'occupe de ces personnes, commente encore le jésuite français.

Sœur Maurice Philip

Mâma Maurice n'avait pas besoin de prestige, ni de poste d'honneur. Son service était commandé par l'amour, les pauvres, les malades, le Christ. Sa vie était toute donnée au service des autres, dans l'humilité et la gratuité. Comme l'a dit Monsieur l'abbé Louis Badila, sœur Maurice croyait *«en tout homme créé à l'image de Dieu»*. Mâma Maurice est morte pour l'amour de l'Église car la diaconie est une dimension fondamentale de la mission de l'Église au même titre que l'annonce de l'Évangile et la célébration des sacrements. Sœur Maurice était une icône de la diaconie et de la miséricorde.

Une humble servante au cœur bon et maternel

Sœur Maurice était toujours identifiée à son sourire, sa joie, ses plaisanteries, sa disponibilité et son dévouement inconditionnels au service des pauvres et des malades, sa générosité, sa conscience professionnelle aiguë, son amour pour les mamans et leurs enfants. Dans son homélie de la messe de requiem présidée par Mgr Barthélémy Batantu, le 4 mars 1979, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le père Jean Morizur, spiritain, relève les qualités humaines, professionnelles et spirituelles de sa compatriote, ainsi que sa fécondité et son rayonnement spirituel. Dans ce contexte de célébration liturgique, l'ordinaire du lieu, attentif au sensus fidei, parlera de sœur Maurice comme d'une *«humble servante qui n'a vécu que pour ses frères, et ses frères les plus pauvres»*. Après s'être mis *«à l'écoute des événements et des hommes»*, Monsieur l'abbé Louis Badila emboîtera le pas à Mgr Batantu. Dans son *«mot»* lors de la *«messe pour le repos de l'âme de Sœur Maurice»*, le 5 mars 1979 à Linzolo, l'abbé Badila affirme sans ambages que Dieu *«s'est manifesté en son humble servante dont le cœur a été celui même de Dieu, un cœur maternel, un cœur fraternel»*. Puis, *«un cœur,* poursuit-il, *qui a su battre au rythme de tous les cœurs angoissés qui venaient chercher auprès de la religieuse, consolation, réconfort et raison de vivre, un cœur joyeux et plein des autres, mais vide d'elle-même»*. Le sourire de sœur Maurice a fait des guérisons, son cœur bon et maternel a fait plus de miracles que les nivaquines et les injections, dixit l'abbé Badila. Le représentant du gouvernement ne sera pas en reste. Officier de l'armée et Ministre d'un gouvernement marxiste-léniniste, le docteur Missontsa appelle sœur Maurice *«humble servante»*, un des *«serviteurs les plus dévoués»*. Pour Monsieur le Ministre, sœur Maurice a mis à la disposition de l'humanité ses qualités de consolatrice d'hommes; elle était à la disposition du peuple qui a su gagner son estime. Et le Ministre de conclure: *«Nous resterons très attachés à son nom dont nous souhaiterions désormais appeler le Centre Médical de Lounzolo»* (3). C'est chose faite.

Au nom de toutes les personnes consolées et soignées par Mère Maurice, un digne fils du pays, le célèbre *«Meubles Ngoma»*, en signe de gratitude et de reconnaissance, réalisa et offrit le cercueil dans lequel elle fut enterrée. Depuis 40 ans, les chrétiens vont prier à la tombe de Mâma Maurice qui se trouve entre sa communauté et le dispensaire-maternité de Linzolo. Ils la vénèrent, l'entretiennent, y allument des bougies et y déposent des fleurs. Certains disent même qu'ils sentent la présence de sœur Maurice à Linzolo et bénéficient de ses secours dans leurs vies. Voilà la vie de celle qui aura marqué les Congolais pendant une vingtaine d'années.

Germaine Marie Philip – de son nom de jeune fille, était née le 23 septembre 1920, à neuf heures du matin à Kerider, un petit village situé à 3 Km de la commune rurale de Cléder, au nord du département du Finistère, dans la région de la Bretagne en France. Son père Louis Philip et sa mère Anne-Yvonne Penguilly étaient des paysans agriculteurs. Ce couple chrétien, marié religieusement à l'église de Mespaul, le 22 juin 1895, a eu seize enfants. Germaine Marie Philip, était le seizième et dernier enfant de cette fratrie. Dans sa famille, nièces, neveux, enfants de cousins, tous l'appellent affectueusement, *«Tante Germaine»*. Une tante *«ollé ollé»*, comme dira Denise Penguilly, âgée maintenant de 83 ans et qui l'a bien connue.

Le jour de sa prise d'habit, le 29 février 1940, Germaine Marie Philip reçoit le nom sœur Maurice de l'Immaculée. Maurice était le prénom de son grand frère, Maurice Philip, quatrième enfant, décédé le 5 juin 1902, à 21 mois. Si le nom de famille, Philip signifie *«moineau»* en breton, saint Maurice par contre était un officier de l'armée, un homme de foi et d'honneur, respectueux de la vie humaine. Il est mort martyr avec ses compagnons de la Légion thébaine, exécutés à Agaune dans le Valais (Suisse), au début du règne de l'empereur Maximien au troisième siècle, pour avoir refusé de sacrifier aux idoles et d'aller exterminer leurs frères chrétiens. Sœur Maurice n'a-t- elle pas reflété ses noms, elle qui s'était toujours entourée et prit soins des gens, elle qui respectait la vie?

Frère Gabriel SAMBA, *op*

Notes:

1- La Semaine Africaine, n° 1342 du 8 au 14 mars 1979, p. 11.

2- GRIEU E., Un lien si fort. Quand l'amour de Dieu se fait diaconie (nouvelle édition revue et augmentée), Paris, Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, 2012, p. 109.

3- La Semaine Africaine, n° 1342 du 8 au 14 mars 1979, p. 11.

VIIIe dimanche du temps ordinaire-C-

«Un aveugle peut-il guider un autre aveugle?»

***Textes**: Si 27, 4-7; Ps 91 (92); 1 Co 15, 54-58; Lc 6, 39-45*

Dimanche dernier, l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga, commentant l'Evangile, nous introduisait dans l'enseignement de Jésus après les béatitudes dans la version de saint Luc. Au sermon sur la montagne de Mathieu (5-7) correspond, à maints égards, au sermon dans la plaine chez Luc. Au cœur de cet enseignement, l'amour des ennemis. Ce qui caractérise la morale chrétienne ce n'est pas *«d'aimer»*, car toutes les morales humaines demandent cela, mais d'aimer aussi *«nos ennemis»*. Il s'agit d'un amour universel qui n'exclut personne. Nous savons très bien que, nous les chrétiens, nous ne sommes pas meilleurs que les autres. Pourtant Jésus nous demande d'être différents des autres et *«d'aimer ceux qui ne nous aiment pas»*.

En effet, il y a plein de gens qui nous tapent sur les nerfs, qui nous agacent, ne pensent pas comme nous, ont une façon différente de s'habiller, de se divertir, de faire les choses. Ensuite, il y a le monde de la politique qui divise même les membres de nos familles. Il y a aussi ceux qui ne sont pas de notre nationalité, de notre classe sociale, de notre culture, de notre religion, de notre club préféré. Nous avons aussi au sein de l'Eglise, ces auteurs de violences sexuelles sur les mineurs. S'il est important de ne jamais accepter qu'une situation de confrontation et parfois de haine soit définitive, la réponse de Jésus pour nous est justement cette invitation à la miséricorde et à faire le bien, comme seul chemin pour créer un monde plus humain. C'est le même enseignement qui continue ce dimanche: la régulation des relations entre *«frères»*.

Cette exigence - c'est un commandement! - invite à considérer notre vie personnelle et le fonctionnement de notre communauté chrétienne. Jésus vise trois sortes d'aveuglement, et des trois il faut nous méfier. D'abord l'aveuglement total de ceux qui n'ont jamais vu ou qui ne verront plus jamais. Ceux ou celles qui sont physiquement aveugles connaissent bien leur handicap; et même s'ils mettent leur point d'honneur à ne pas demander d'aide, ils ne se risqueraient pas à guider un autre non-voyant. C'est bien pourtant ce qui arrive en cas d'aveuglement spirituel: plus un homme ignore qu'il ne voit pas et plus il met en danger ceux qui l'entourent et lui font confiance. C'est cette illusion redoutable que Jésus, dans saint Matthieu, reproche par deux fois aux Pharisiens: *«Malheureux êtes-vous, guides aveugles!»* (23,16.19); et il met ses disciples en garde contre leurs prétentions: *«Laissez-les: ce sont des aveugles qui guident des aveugles»* (15,14), ce sont des plants que mon Père n'a pas plantés: il n'a donné à ces hommes aucun mandat, aucune autorité, aucune lumière spéciale. Paul, à son tour, se montrera sévère pour la suffisance des faux maîtres: *«Toi qui te reposes sur la Loi et qui mets ton orgueil en ton Dieu, toi qui connais sa volonté, toi qui, instruit par la Loi, discernes l'essentiel, toi qui es convaincu d'être le guide des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres (...), toi qui enseignes autrui, tu ne t'enseignes pas toi-même!»* (Rm 2,17-21). Ne pas voir la vérité n'est pas forcément une faute; mais ce qui fausse la conscience, c'est de se croire détenteur de la lumière.

C'est ainsi que Jésus répliquait à ses adversaires Pharisiens: *«Si vous étiez des aveugles, vous n'auriez pas de péché. Mais à présent vous dites: 'Nous voyons', et votre péché demeure»* (Jn 9,41). Cet aveuglement volontaire, qui mène aux ténèbres du refus, Jésus le stigmatise au moment où l'aveugle-né, guéri, se prosterne devant lui: *«Je suis venu en ce monde pour un discernement (krisis), afin que ceux qui ne voyaient pas voient et que ceux qui voyaient deviennent aveugles!»* (Jn 9,39). Nous connaissons, nous aussi, cette cécité coupable, l'aveuglement par refus de la lumière. Nous en faisons l'expérience avec tristesse lorsque nous occultons en nous des zones de la pensée ou du senti profond que nous n'avons pas envie d'éclairer ni de convertir, lorsque nous nous fermons à des dialogues qui seraient libérateurs, lorsque, tournant le dos au bien communautaire et à toute réciprocité, nous défendons des privilèges, des coins d'ombre, ou des manières de voir gratifiantes. Après le péché des aveugles, le péché des aveuglés. Ils voient bien d'un œil, mais l'autre est aveuglé par un *«corps étranger»,* comme on dit. S'ils acceptaient de l'aide, on les plaindrait volontiers et l'on s'affairerait autour d'eux. Au lieu de cela, ils ont l'audace, eux qui voient tout trouble de leur œil larmoyant, de se proposer pour un travail tout de finesse et de précision: enlever un fétu de l'œil d'un voisin.

Ces gens-là sont peut-être inconscients; en tout cas ils sont dangereux. Ce sont les partisans d'une correction fraternelle intrépide, sans nuances ni discernement, les réformateurs impatients de leur communauté en fonction de leurs allergies ou de leurs idées fixes. Ils ne se demandent jamais: *«D'où vient que mon œil pleure et m'aveugle? Quel est ce corps étranger qui trouble ma vue?»* Et Jésus de nous mettre en garde contre un troisième type d'aveuglement: l'aveuglement intellectuel du disciple qui veut en remontrer à son maître, qui ne s'estime pas heureux de rejoindre humblement sa pensée, et qui voudrait récrire l'Évangile ou préciser à ses frères chrétiens ce qu'ils peuvent retenir du Credo.

Lorsque nous sentons monter en nous la tentation de reprendre à nous seuls les rênes de notre vie, de nous appuyer de nouveau sur nos évidences et de tout construire sur notre propre senti, quel est le bon réflexe, quel est le raccourci vers la guérison, sinon de nous approcher avec confiance de Jésus lumière du monde, de recevoir avec humilité la boue qu'il met sur nos yeux, et d'aller nous laver à la piscine de l'Envoyé, le Siloé de la miséricorde? Notre Carême peut commencer là.

Saturnin Cloud BITEMO, *SJ*

Oraison funèbre lue le 23 février 2019 par le Ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, lors des obsèques de l'Ambassadeur Alexis Georges Okoï, décédé le 14 février 2019

Le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka n'est plus à présenter pour le monde politique et culturel. C'est toujours avec une émotion justifiée que nous l'écoutons quand il s'agit de faire une oraison funèbre ou un discours politique. Il n'en est pas à son premier exploit du genre. Cette fois-ci nous retenons la rigueur du style, la profondeur de sa spiritualité par rapport au thème de la vie et de la mort; et tous les artifices utilisés au service de l'éloquence et de la poésie. L'oraison funèbre prononcée le 23 février 2019 par le ministre d'Etat lors des obsèques de l'ambassadeur Alexis Georges Okoï au Palais des congrès de Brazzaville devant le président Denis Sassou Nguesso et son épouse Antoinette, les hauts dignitaires de la République, le monde de la culture et d'autres personnalités réunies pour la circonstance échappe à toutes les épithètes.

Excellence, Monsieur le Président de la République,
Très Distinguée Madame la Première Dame,
Corps Constitués Nationaux, en collège ou en Représentation,
Parents inconsolables, au 1er rang desquels, les enfants OKOÏ,
Amis esseulés,
Sympathisants compatissants,
Mesdames et Messieurs,
Alexis nous salue tous et s'honore de nos présences émues autour de son esprit vivant.
Monsieur le Président de la République,

Terrible épreuve et cruel exercice pour vous, Monsieur le Président, que de devoir en ces lieux et quasiment sans discontinuer, honorer, rendre un dernier hommage et pleurer vos morts, ces soldats de la Patrie.
Sinistre destination, en effet, que celle donnée ainsi par les circonstances à cette agora où nous nous trouvons et que vous avez fait édifier dans les années 80 pour servir de centre d'éclosion, par des débats déparasités, des Doctrines couvrant tous les chantiers ouverts à l'intelligence humaine en vue de bâtir la Nation, de structurer une République Eternelle et d'élever les fondations inébranlables d'un Etat visible, lisible et crédible, c'est-à-dire, un Etat de Droit.
Mais qui sur cette Terre des Hommes peut échapper à son destin?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
Notre présence en ces lieux, quoique devenue pour certains un rite, parce que rythmée par fa fréquence de cette cruelle iniquité qu'est la mort, traduit le suprême adieu à un homme qui avait pris une place enviable parmi les serviteurs passionnés de l'idéal républicain et dont la disparition accable d'une tristesse infinie ceux qui nombreux, en lui, avaient leur affection.

Mais pour vous, Monsieur le Président, cette épreuve revêt une autre dimension toute personnelle que vous seul vivez, et ressentez.
Vous ne pleurez pas seulement un serviteur de la Nation. Vous ne pleurez pas seulement l'inspecteur Principal des Douanes,
Diplômé de la prestigieuse Ecole Nationale des Douanes de Neuilly, ni le Diplomate talentueux, successivement Conseiller auprès de nos Ambassades à Bruxelles et à Luanda, puis Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire à Libreville et à Kinshasa, ni le citoyen méritant que vous avez distingué en l'élevant à titre exceptionnel en 1991 à la dignité de Commandeur dans l'Ordre du Mérite National.

Monsieur le Président,
Ainsi, à vos profonds regrets de Premier Magistrat de la Nation, consécutifs à la disparition d'un loyal et dévoué serviteur de l'État, s'ajoute l'immense chagrin d'avoir perdu un frère d'armes d'un genre particulier, un compagnon dont l'efficacité de l'action n'avait pour limite que la délicatesse de l'entreprise.
Faites votre deuil, Monsieur le Président, car rien ni personne ne vous rendra votre frère.
Faites votre deuil, parce que vous n'avez jamais abandonné un frère ou un compagnon dans la tourmente de l'existence;
Abandonner un frère ou un compagnon dans la détresse, vous ne savez pas le faire.
Mais dans cette redoutable confrontation entre la vie et la mort, vos efforts méritoires sont fatalement rendus dérisoires face à la féroce agressivité d'un ennemi invisible, toujours vainqueur, et dont la suprématie opérationnelle s'exprime sur tous les théâtres connus des combats, c'est-à-dire, sur Terre, sur Mer et dans les Airs.
Faites votre deuil, Monsieur le Président de la République, tandis que je me tourne vers le Vieux Alexis.

Vieux Alexis !
C'est ainsi que je te nommais, c'est ainsi que je te désignais en toutes circonstances.

Vieux Alexis!·
J'ai, dans un premier temps, pensé à un déchirement, à l'annonce de ton départ pour un voyage sans retour dans le Monde «souterrain» d'AMADOU HAMPATE BA, c'est-à-dire le Monde des significations cachées derrière l'apparence des choses, le Monde des symboles où tout est signifiant, où tout parle pour qui sait entendre.
Ce monde où on obéit à la Terre, où on parle aux montagnes et où on écoute l'eau.

Vieux Alexis !
Nous aussi restons à ton écoute, car si le sage que tu es s'est éteint, ton esprit n'est pas mort; parce que le corps de l'Homme est plus petit que l'Esprit qu'il loge.

Vieux Alexis !
J'ai senti vivre un déchirement parce que ton départ est transcrit comme étant, dans son sens figuré, «une grande douleur rnorale avec une impression de rupture intérieure». Puis j'ai vainement cherché un sens propre pour expliquer une rupture extérieure, plus expansive, plus exubérante, plus en phase avec ce que nous avons durement et amèrement ressenti ce jour du 14 février à 3h00 du matin, comme si tu voulais éviter nos regards; mais nous étions éveillés et t'avons assisté.
Nous sommes les proies faciles de la symbolique et si tu as choisis ce jour du 14 Février pour partir, c'est que tu as voulu signifier ton amour immodéré pour ceux qui t'ont côtoyé.
En effet, il était si facile à chacun de nous de s'attacher à la tendresse de tes gestes et à nous émerveiller devant la justesse de ton discours, simplement parce que tu étais porteur des plus rares et des plus précieuses qualités de cœur et personne que je sache ne poussait plus loin que toi le culte de la famille. J'en porte témoignage pour avoir vécu avec toi à Paris pendant 2 ans dans la deuxième moitié des années 60.
C'est ici qu'avec infiniment de modestie, j'ai l'audace de revendiquer à ton sujet cette sentence de Victor Hugo: «S'il en demeure dix, je serai le dixième, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là».
Oui, tu as été celui-là, une pièce de musée en exemplaire unique. Un seul OKOÏ Alexis nous manque et tout est dépeuplé; ce cri du cœur bien connu.

Vieux Alexis!
Là où chaque être vieillissant est en droit de sonder sa verticalité dans ce qu'il a pu transmettre aux siens, nous saluons la discrétion, la modestie, l'unité, la jovialité de ta descendance et relevons l'éclat de chacune des valeurs inculquées à tous.
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
Nous questionnons la mort indéfiniment. L'exercice est connu et cet exercice est vain, car la mort, cette guerrière invincible, nous a toujours et à l'avance, répondu de la même manière. Chaque fois, elle gagne, et comme toujours, nous abandonne, çà et là, des souvenirs plus heureux que miséreux, nous rendant systématiquement plus pieux que capricieux face à nos choix de vivants, c'est-à-dire, des morts en sursis.
La vie fait de nous des personnes aventureuses ou apeurées selon les dispositions du Très-Haut, mais elle nous marque du sceau indélébile de la réminiscence, parce que, comme l'a souligné Jean d'Ormesson: «Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants». Ces absents qui nous sont chers et qui régulent nos émotions, nos pensées, nos aspirations et même nos manquements.

Vieux Alexis!
Tu es présent assurément. L'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit: «Qu'il n'y a ni passé, ni présent, ni futur?» Et d'affirmer que tout est présent parce que, selon Saint Augustin, car c'est de lui qu'il s'agit: «Le présent du passé c'est la mémoire, le présent du présent c'est l'action, le présent du futur c'est l'imagination».
De toi, Vieux Alexis, puisque tu es présent, nous voulons retenir la fréquence et la cadence de tes éclats de rire, de ton timbre de voix légué à chacun des enfants dans une égalité parachevée et un sourire commun oscillant entre ton épouse Henriette, notre sœur, que tu rejoins ce jour et tes enfants, en particulier mon ami Eric, enfants que vous nous laissez comme la personnification positive et élevée d'amour fraternel.
Rassure leur mère, les enfants restent entre de bonnes mains, de nombreuses bonnes mains. Et les légataires universels spéciaux que nous sommes auront la tâche facile, car vous ne laissez pas des enfants épars, mais un bloc de granit inoxydable dans lequel vous avez soigneusement et avec amour sculpté votre progéniture. Ainsi notre rôle de gérant se limitera à polir l'ouvrage sans altérer l'œuvre.

Vieux Alexis!
Tu as compris qu'être père c'est non seulement engendrer, mais continuer à vivifier, à féconder, à pousser vers la plénitude, à transmettre de manière permanente l'existence. Ce sentiment d'accomplissement, tu l'as vécu, le 08 novembre 2012, ce jour où sous une pluie bienfaisante et purificatrice, le Général Guy Blanchard OKOÏ, investi dans les fonctions de Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Congolaises, a pris le commandement.
C'était le triomphe d'un père.

Vieux Alexis!
Parce que tu as le plus souvent ri que pleuré, c'est sans doute à toi que pensait Confucius lorsqu'il écrivait: «A ta naissance, tout le monde rit, et tu es le seul à pleurer. Conduis ta vie de façon qu'à ta mort, tout le monde pleure et que tu sois le seul à sourire.»
Nous te pleurons aujourd'hui abondamment afin que tu puisses rejoindre le Ciel dans un ultime éclat de rire dont nous étions les chalands.
Heureux séjour dans ta nouvelle Patrie, Monsieur l'Inspecteur Principal des Douanes;
Jouis paisiblement du produit de ton abondante et fructueuse semence, Excellence Monsieur l'Ambassadeur.
Vas, Vieux Alexis, vas et entre avec fierté et assurance dans le Temple des Justes car tu as été un homme droit parmi tes semblables. Vas et surtout ne te retourne pas, au risque d'être aveuglé par l'éclat pitoyable de l'Humanité que tu nous laisses, Humanité en proie à un désordre généralisé dont personne ne peut prédire le terme.

Vieux Alexis!
Ici s'arrête mon devoir, Cher Aîné, car à cet instant, je vois la porte de ta nouvelle demeure se refermer devant moi.
J'attends donc dehors !
La Terre patiente, attend toujours de nous accueillir de la même manière et selon ses convenances. J'attendrai sagement dehors, en dépit du message du Philosophe qui, dans ANTIGONE, en l'an 400 avant Jésus-Christ, conseillait à l'Humanité de ne pas attendre, dans les termes suivants: «N'attendez pas Messieurs, car le Temps n'attend pas».
J'attendrai ici drapé dans mon manteau fait d'illusions, de peurs inutiles et d'incertitudes inhérentes à toute condition humaine.

Vieux Alexis!
Le jour de ta disparition, notre fille Félie m'a dit au téléphone que tu paraissais endormi. Alors, permets que je me retire en silence pour ne pas troubler ton sommeil!
J'ai dit.

Le 23 février 2019

Gouvernance financière à l'Armée et à la Gendarmerie

Le commandant de la Gendarmerie nationale s'est informé des progrès d'informatisation du CADS

Se faire une idée des principales articulations et de l'ancrage du calculateur autonome du Centre autonome de décompte de la solde (CADS) en cours d'expérimentation à la Direction générale de l'administration et des finances (DGAF) du ministère de la Défense nationale a été l'objet de la visite effectuée le 21 février 2019 dans ce centre, par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Paul-Victor Moigny en compagnie des membres du commandement de cette institution.

Le général Moigny au premier plan pendant la visite

La nouvelle organisation de la chaîne de traitement des soldes des militaires et gendarmes est compartimentée en plusieurs maillons: le service d'authentification qui passe au peigne fin les dossiers éligibles et ceux dits en contentieux. Ce service apporte dans des délais raisonnables un éclairage sur l'orientation des dossiers de toute nature.

La division de traitement administratif de la solde qui assure la gestion électronique des documents de tous les militaires et gendarmes en activité. C'est à ce niveau que sont mises à jour de façon permanente les situations individuelles du personnel.

La division du décompte traduit en termes d'incidence financière la protection des droits des administrés...

Pour le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire en chef de 1ère classe, Eugène Aignan Mpara, ce Centre contribuera fortement à la maîtrise des effectifs des administrés. *«Au cœur du ministère de la Défense nationale, le CADS apparaît comme un outil de meilleure gouvernance en matière de solde des militaires et gendarmes en ce qu'il permet la mise en œuvre d'une fonction solde sécurisée, rénovée et moderne».*

Le colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second, chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale a soutenu que la maîtrise des effectifs à la base et au final sur l'élément de gestion permettra de faire beaucoup d'économie, car «cet outil aura pour conséquence immédiate de réformer totalement la démarche administrative depuis la base, au niveau des unités, pour avoir au final des éléments fiables de gestion».

Le centre autonome de décompte de la solde est mis en place sur instruction du président de la République, chef suprême des armées, après constat des fraudes décelées sur les soldes des militaires et gendarmes dans l'objectif de finir avec la tricherie sur les salaires, les galons, etc. De la sorte les effectifs réels correspondront à la masse globale de paiement.

Alain-Patrick MASSAMBA

Droits de l'homme

Comprendre la loi par la langue vernaculaire

A l'occasion de son premier anniversaire célébré le 14 février à Brazzaville, le Programme d'assistance juridique pour l'égalité en droit (PAJED) a lancé une campagne de sensibilisation sur la problématique du respect des Droits humains en langues véhiculaires (Kituba et Lingala) au bénéfice de la population.

Les membres du bureau PAJED au premier plan

Le Programme d'assistance juridique pour l'égalité en droit (PAJED), en le faisant, veut ainsi contribuer au renforcement de la gouvernance judiciaire participative pour mieux rapprocher la justice du justiciable.

La campagne, dont la finalité est de faciliter la compréhension des textes juridiques de la République, vise trois objectifs fondamentaux: vulgariser et valoriser les textes légaux nationaux; œuvrer en faveur du respect des instruments juridiques régionaux et internationaux ratifiés par le Congo et développer des actions visant à emmener l'Etat à se mettre à la hauteur des engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de respect des droits humains et libertés fondamentales.

«La quiétude qui règne sur l'ensemble du territoire national nous enjoint de poursuivre l'œuvre de consolidation de la paix. Voilà pourquoi, le PAJED, conformément à sa feuille de route et à son agenda 2028, lance officiellement sa campagne de proximité pour sensibiliser la population aux droits humains», a indiqué Côme Hermann Ngandounou, président de cette ONG.

Evaluant les activités réalisées, le président du PAJED a exprimé sa satisfaction au regard des progrès accomplis seulement en une année d'existence. Le travail réalisé par l'ONG, selon Côme Hermann Ngandounou, a porté, entre autres, sur le règlement social de la situation des dix-huit familles victimes de l'érosion de Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï; la réparation juridique des dommages corporels sur un citoyen victime d'un accident de voie publique…

Le PAJED a été fondé le 14 février 2018. Il a pour objectifs de promouvoir les droits et devoirs de l'homme ainsi que l'équité et la justice; les valeurs sociales et morales afin de prévenir toutes formes de discriminations et d'abus. Le PAJED assiste également les individus vulnérables, victimes du droit privé et public en faisant la médiation auprès des tribunaux et dénonce toute forme de violation des droits de l'homme. Il lutte par ailleurs contre les antivaleurs.

Viclaire MALONGA

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

PRIX DU CONCOURS DE CUISINE "TOPCOMMIS"
REMPORTE PAR Mlle SITA NKOUDISSA Eloine,
ÉTUDIANTE A SUECO

Vue des participants

Préparation des mets par les concourants

Samedi 08 décembre 2018, s'est tenue à l'hôtel Lys à Pointe-Noire, la 1ère édition du concours de cuisine (TOPCOMMIS) organisé par l'Ecole de Gastronomie Saint Jean-Paul II (EGJP). Mlles SITA Eloine et OLOUENGUEY Becca ont fait honneur à SUECO en remportant respectivement le 1er et 3ème prix mis en compétition.

1

2

1. La gagnante du Concours posant avec son trophée

2. Les candidats de Suéco avec le Directeur

Offre de formation sur mesure du personnel œuvrant dans les domaines des cafés, hôtels et restaurants

Aux responsables des Cafés, Hôtels et Restaurants : Suéco vous offre un panel de formations qualifiantes pour faire passer votre personnel de l'amateurisme au professionnalisme.

- **Nos formations : Personnel de salle (Serveuse, Maître d'Hôtel) - Personnel d'Accueil (Réceptionniste, Hôtesse, Agent de voyage) - Personnel de Bouche (Communard, Cuisinier, Pâtissier) - Personnel d'Entretien (Buandier, Lingère, Femme de chambre, Valet de Chambre, Equipier, Gouvernante) - Contrôleur nourriture et boisson**
- **Nous contacter pour le prix**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr /contact@sueco.org
Tél. : (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Le Groupe MTN octroie 4 awards à sa filiale du Congo-Brazzaville

MTN Congo, le premier opérateur de téléphonie mobile au Congo, vient de confirmer son leadership hors des frontières nationales. En date du février dernier, MTN Congo a reçu des mains du Vice-président de la Région Afrique Centrale et de l'Ouest, Monsieur Karl Toriola, quatre trophées sur six devant le Benin, le Cameroun, le Nigéria, le Libéria, la Côte-d'Ivoire, la Guinée et la Guinée Bissau.

L'évènement s'est déroulé au cours du Global Leadership Gathering (GLG), une rencontre annuelle des 22 filiales du Groupe MTN, avec la direction dudit Groupe, tenue cette année à Dubai.

Au cours d'une soirée festive célébrant ces trophées, le vendredi 22 février à Brazzaville, Monsieur Djibril Ouattara, Directeur Général de MTN Congo a tenu à partager ce succès avec l'ensemble des MTNers, en leur présentant les quatre trophées, fruit de leur dur labeur et consacrant les performances réalisées en 2018.

Il s'agit de 4 trophées suivants :

* Trophée de la meilleure opération dans le domaine de l'Excellence Technologique
* Trophée de la meilleure opération en Retour sur investissement
* Trophée de la meilleure opération en Développement Digitale
* Trophée de la meilleure opération en Performance Commerciale

Dans la même veine, Mr Ouattara a fixé ses collaborateurs sur l'intérêt de ces retrouvailles. *«J'ai voulu que nous puissions nous retrouver ce soir (…) pour célébrer ensemble une étape importante de notre communauté (…) A chaque étape du succès, il est bien qu'on les célèbre ensemble ; c'est ce qui raffermit la communauté.»,* a-t-il dit.

En 2017 déjà, MTN Congo avait eu deux trophées dans les catégories «Développement Digitale» et «Excellence Technologique».

L'année a été dure, certes ! Mais les Mtners, dans un seul esprit d'engagement et mus par leur thématique annuelle «Travail, Action, Résultats» ont travaillé d'arrache-pied en vue d'atteindre les objectifs que le Management avait fixé pour l'année 2018.

Avant de conclure cette soirée «after work», Djibril OUATTARA a réitéré la confiance de la direction générale en ses équipes et leur a enjoint de ne surtout pas dormir sur leurs lauriers tout en savourant la victoire.

Aujourd'hui, les MTNers sont plus que jamais déterminés à travailler en équipe car leur slogan pour 2019 est «Ensemble, plus grand, plus fort ».

MTN, everywhere you go !

Vient de paraître

«La science de la musique africaine, une découverte du XXIe siècle»

Musicologue et écrivain congolais, spécialiste de la musique africaine, Elvis Brunell Natou est l'auteur de «La science de la musique africaine, une découverte du XXIe siècle» publié le 15 février 2017 aux Editions Afro-art de Paris. Dans cet ouvrage de 374 pages et 11 chapitres, l'auteur parle de la musique africaine du système modal en ouvrant la porte de la musique africaine du système tonal, c'est-à-dire de la musique scientifique, savante ou moderne originellement africaine. Il montre, aux yeux des lecteurs, que la musique qualifiée de moderne africaine n'est qu'une erreur de qualification, en raison de ce que la musique africaine se définit comme étant la musique pratiquée par les tribus ou ethnies qui constituent la population africaine; alors que celle que nous font entendre nos chanteurs de la musique, dit-on moderne, ne reflète en rien la musique originellement africaine.

Elvis Brunell Natou

La couverture du livre

L'expert enrichit en disant que moderniser une musique signifie prendre une musique à l'état traditionnel, puis la faire revêtir harmoniquement et orchestralement au moyen des principes, règles et lois tonals régissant son système musical. Finalement, celle que nous croyons être notre musique moderne n'est autre chose qu'une forme musicale coloniale qui n'a rien à voir avec la musique originelle africaine. Il s'agit de la colonisation culturelle. C'est ainsi qu'il reprécise que pour qu'un peuple puisse avoir une musique moderne, elle doit préalablement avoir une musique traditionnelle qui, par la suite, connaitrait la modernisation.

Utiliser un rythme africain pour composer une musique dans le système tonal occidental dans laquelle on fera entendre les tambours africains ne fait pas de cette musique une musique moderne, parce qu'elle n'a subi qu'une fusion du rythme (africain) et du système tonal de la tradition occidentale. Cette musique est métisse ou une musique fusion. De même, quand une mélodique africaine subie le revêtement harmonique du système tonal de la tradition occidentale, cette opération ne fait pas de cette musique une musique africaine. On doit, tout de même, l'appelée par «musique colonisée» car, la mélodie africaine est régie par le système tonal de la tradition africaine et l'harmonie occidentale par le système tonal de la tradition occidentale. Et la fusion des deux traditions n'est pas égale à une tradition, mais plutôt à un métissage ou mixage de tradition. On peut le comprendre dans cette définition de Vansina qui précise: «La tradition orale est définie comme un témoignage transmis oralement d'une génération à une des suivantes. Ses caractères propres sont la verbalité et la transmission qui diffère des sources écrites. Aussi faut-il user d'un certain arbitraire pour définir le témoignage comme l'ensemble de toutes les déclarations d'une personne concernant une même séquence d'événements passés, pourvu que le témoin n'ait pas acquis de nouvelles connaissances entre les différentes déclarations. Car dans ce dernier cas, la transmission serait altérée et on se trouverait devant une nouvelle tradition (cf. Hist. générale de l'Afrique P-168).

En somme, ce livre traite l'harmonie tonale dans les musiques originellement africaines. Celle-ci se caractérise par l'harmonie semi-consonante simple (ou harmonie qui étudie les accords de quinte, de sixte et de quarte et sixte) et l'harmonie semi-consonante complexe (ou harmonie qui étudie les accords de plus de trois sons.

Elvis Brunell Natou est historien et musicologue, chercheur spécialiste de la musique africaine; artiste-musicien chanteur, président du groupe musical Weno, coordonnateur du Centre des recherches sur la musique et la culture traditionnelles africaines (CRMCTA).

Alain-Patrick MASSAMBA

Olympiade nationale de la langue et littérature russes

Les lauréats de l'édition 2019 sont connus

La XXIXe Olympiade nationale de la langue et littérature russes a livré son verdict. A l'issue de la finale qui a eu lieu dimanche 24 février 2019, dans la salle du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, archicomble. Cette compétition a mis aux prises 80 candidats présélectionnés dans les différents lycées du Congo. Au final, quinze d'entre eux ont tiré leur épingle du jeu, dont six bénéficiaires d'une bourse d'études supérieures en Russie.

Pendant la compétition

Ainsi, en première année, Rebecca Moudzika du lycée de la Réconciliation décroche la première place. Les deuxième et troisième places reviennent respectivement à Pauline Koumba (G.S. Atlas) et Bénie Aimélia Mberi Matondo (lycée Nganga Edouard).

En deuxième année, Fatou Mbata Bansimba du lycée Chaminade occupe le premier rang, Amianode Kanda du lycée S. Mafouta (2e) et Denisia Kouloundana du Complexe scolaire Alphonse Mbama (3e).

En troisième année, Valency Mouketo du lycée Chaminade (1er), Bertin Mingui du lycée S. Mafouta (2e), et Daxyler Bansimba Etolo du lycée Thomas Sankara «A» (3e).

Vaincre Tsoni Nziengui, Hugorovitch Antsou Obeya, Neram Sancis Cyrus Akabokoye, Berphy Opanga, Lombete Friol Dael Ndzouma, Saurel Ngatsé Mouandzibi Péa sont les lauréats de la bourse d'Etat russe. Ils iront poursuivre leurs études en Russie dans la filière de la langue et littérature russes. Ce sont donc des futurs professeurs de la langue russe.

Sévérine EGNIMBA

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

TRIBUNAL DE COMMERCE BRAZZAVILLE
LIQUIDATION DE LA SOCIETE SAÏVA PRESTO
Répertoire N° 002 du 08 janvier 2019

AVIS DE NOMINATION D'UN SYNDIC LIQUIDATEUR

Suivant jugement du tribunal de commerce de Brazzaville, rendu en date du huit (08) janvier 2019 à l'audience publique tenue au Palais de justice de cette ville, dans la salle ordinaire des audiences, le mardi huit (08) janvier deux mil dix-neuf à huit heures trente minutes du matin.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et premier ressort ;
Nomme les nouveaux organes chargés des opérations de liquidation de la société SAÏVA PRESTO comme suit:

1-Syndic liquidateur:

IBARA Fulbert
Résidence les Flamboyants, Rez-de-chaussée de l'immeuble Ebène
Située en face de l'hôpital central des armées, centre-ville
Téléphone: (+242)05 551 34 69/06 666 34 69
Email: ibarafulbert©yahoo.fr
B.P.: 5303, Brazzaville

2-Juge commissaire:
NKOUKA MADEDE Gildas Judicaël;
Ordonne, en application de l'article 44 de l'acte uniforme relatif aux procédures collectives d'apurement du passif, une passation de service entre les anciens et les nouveaux organes de la liquidation dans les 8 jours de la signification de ladite décision;
Rappel qu'en vertu des dispositions de l'article 216 du même acte uniforme, la présente Décision n'est susceptible ni d'opposition ni d'appel.
A l'audience non publique et solennelle du Tribunal de Commerce de Brazzaville, dans le cabinet du Président dudit tribunal, le vendredi vingt-deux (22) février deux mil dix-neuf à douze heures quarante-cinq minutes (12h45mn);

A COMPARU EN QUALITE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE
Monsieur Fulbert IBARA pour la prestation de serment selon la formule conçue dans l'article 4.4 de l'Acte uniforme de l'OHADA, portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif.

Monsieur le Président a donné acte à l'intéressé de sa prestation de serment et l'a envoyé à l'exercice de ses fonctions.

Brazzaville, le 28 février 2019.

Pour avis,
Dr Fulbert IBARA,
Liquidateur.

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56
; Fax : (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°...../2019

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

OBJET:
Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo désire recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des locaux ainsi que pour l'entretien des espaces verts. Il s'agit de conclure un accord-cadre de prestation de service pour une période annuelle renouvelable.
Ce marché comprend les prestations suivantes :
• Les produits et matériel d'entretien
Tous les produits de nettoyage et d'entretien doivent être appropriés et de bonne qualité et fournis par le prestataire. Il en sera de même pour les équipements manuels et électroménagers.
• Le personnel de nettoyage
Le personnel de nettoyage doit être qualifié et avoir une uniforme identifiable. Les horaires de travail clairement définis.

LIEUX D'EXECUTION :
Bureau de la Représentation Organisation mondiale de la santé au Congo, Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P. : 2465 – Brazzaville.

CONDITIONS :
Les prestataires intéressés sont invités à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :
1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir ci-après:
- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la patente en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Une preuve de l'affiliation à la CNSS.
2. Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- L'expérience professionnelle ;
- La liste des prestations similaires.
3. Le volet financier devra comporter le prix hors taxe et le nombre du personnel à affecter au site.
La visite des lieux est vivement encouragée. Les prestataires intéressés sont priés de prendre contact avec l'Administration du bureau de la Représentation de l'OMS au Congo afin de retirer le cahier des charges.

DEPOT DES OFFRES :
Les prestataires intéressés par cette annonce sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule,
Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P. : 2465
Brazzaville – Congo

Avec la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRE ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO »

La date butoir pour la réception des offres est fixée au vendredi 01 mars 2019 à 12h00.

Projet de production d'équipements sportifs

Le Congo se tourne vers la Chine

L'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a été reçu en audience, lundi 25 février 2019, par le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique. Hugues Ngouélondélé a profité de cet échange pour solliciter l'aide de la Chine dans la réalisation du projet de production d'équipements sportifs.

Les deux autorités ont longuement échangé sur ce projet. Le ministre Hugues Ngouélondélé l'a présenté et souhaité obtenir l'implication de la Chine. Une façon de voir se diversifier davantage vers d'autres domaines la coopération sportive entre Brazzaville et Beijing.

Très sensible à la sollicitude du ministre congolais, Ma Fulin a rassuré son interlocuteur que son pays étudiera le dossier pour voir dans quelle mesure il pourrait aboutir avec l'implication des fabricants chinois d'équipements sportifs. *«Avant, nous avons travaillé étroitement avec la partie congolaise dans la construction des stades, des palais de sports et autres. Il faut que cette coopération s'élargisse et s'approfondisse»,* a rappelé le diplomate chinois.

Au fond, le ministre congolais des Sports et l'ambassadeur de Chine

Le Congo et la Chine sont deux pays qui entretiennent des relations fortes depuis 1964. Pour l'ambassadeur de Chine, cette rencontre avec le ministre Hugues Ngouélondélé rentre en droite ligne des actions d'accompagnement et de soutien constant d'un pays ami.

Diachley MASSAMBA et Lauraine YOKA (Stagiaires)

Suspension de la Fédération de judo

Un coup de massue pour le bureau exécutif

Une fois n'est pas coutume. Le ministère des Sports a lourdement tapé du poing sur la table. Pour la première fois, sous l'ère Hugues Ngouélondélé, il a momentanément mis au ban du mouvement sportif national la FECOJUDA (Fédération congolaise de judo et disciplines associées), qui est en train de tourner en dérision ses initiatives pour tenter de relancer cette discipline qui vit une crise depuis le début de l'olympiade en cours.

Pour le judo congolais, rien décidemment ne va plus. Le président de la fédération, Marien Ikama Ngouabi, est fortement attaqué par des contestataires émanant du Bureau exécutif et des différents acteurs de judo qui lui reprochent une gestion chaotique. Ces derniers l'ont destitué au cours d'une assemblée générale extraordinaire qu'il n'a pas reconnue. Le ministère des Sports s'y est mêlé pour concilier les positions des protagonistes et estimé qu'il faut aller à une assemblée générale extraordinaire élective. Entre-temps, la tutelle ministérielle a mis en place un Comité de normalisation. Mais Marien Ikama Ngouabi a contesté l'existence de ce Comité. Alors, il a porté l'affaire devant la CCAS (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) qui a prononcé un verdict le récusant. Curieusement, le président ne reconnaît ni les sentences ni les verdicts rendus par la CCAS, encore moins la conciliation de la tutelle ministérielle. Cela a suscité une vive réaction du ministère des Sports et de l'éducation physique qui veut exclure la FECOJUDA du mouvement sportif congolais.

Marien Ikama Ngouabi

Les sanctions sont tombées. Le ministère des Sports a ainsi mis fin à ses relations avec la FECOJUDA pour une période de 6 mois, suspendu son assistance financière de même que son appui matériel et en personnel. En outre, il est interdit le mouton noir de la famille sportive congolaise d'utiliser les installations et équipements sportifs de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national. Sous huitaine, elle devait aussi restituer tout le matériel didactique et sportif mis à sa disposition. Par ailleurs, il lui est interdit d'organiser des compétitions et manifestations à caractère officiel, de représenter le pays à toute compétition internationale. Le ministre menace enfin de retirer son agrément à la fédération récalcitrante. Comme quoi, il faut respecter les institutions.

Jean ZENGABIO

Basket-ball: enfin le coup d'envoi

Sauf changement de dernière heure, les amoureux de la balle orange vont renouer, le samedi 2 mars 2019, avec les championnats départementaux. 45 équipes, toutes catégories confondues, prendront le départ.

Coupe de la Confédération: journée capitale pour Otohô

En match retour comptant pour la quatrième journée de la phase de poules, l'AS Otohô affronte, dimanche 3 mars à Owando, Hassania Union Sport d'Agadir. Battu il y a une semaine par le même adversaire, le représentant congolais doit l'emporter s'il veut rester en course.

Football/Championnat national de Ligue 1

Le dénouement de la phase aller approche

Le public se trouve à l'orée du dénouement de la phase aller, quoique celui-ci soit de moins en moins attrayant. L'intérêt se situe en tête du peloton comme en bas du classement. Les uns se battent pour la demi-couronne, les autres pour une survie dans l'élite.

La treizième et dernière journée a vécu. Des favoris ont sué sang et eau ou rampé. D'autres, surpris, ont été contraints de partager les points. On essaie de se dégager des profondeurs du classement afin d'éviter la relégation au visage lugubre, bien qu'on soit encore à la phase aller. Mais il y aura bien des candidats à trouver. Ils se démarqueront plutôt eux-mêmes.

Lorsqu'on regarde les résultats du mercredi 27 février, on est quelque peu interloqué par l'issue du match AC Léopards-Etoile du Congo au Stade Denis Sassou Nguesso de Dolisie. Sans doute que les Fauves du Niari ne veulent plus être les chats de gouttière. Ils ont surpris l'Etoile du Congo qui est pourtant dans le quatuor de tête et eux, en bas du tableau. Leur but est parti des petits pieds de Grâce Djimbi (13e). Pour leurs supporters, c'est un exploit par ces temps de vache maigre de leur équipe qui, il y a deux ans encore, faisait trembler tout le monde, y compris en Afrique, mais se trouve aujourd'hui au creux de la vague. Du coup, l'AC Léopards gagne du galon, s'éloigne de la zone rouge.

Guerilla des Aiglons dans le camp du FC Kondzo

Au Complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha, lanterne rouge, a glané encore un point, en réalisant un match nul face au Tongo FC (1-1), tandis que Nico-Nicoyé a accroché aussi sur le même score V.Club-Mokanda (1-1).

Le même mercredi, l'unique match disputé à Massamba-Débat était Inter Club-Diables-Noirs. Il a fallu attendre quatre-vingt minutes de course pour que Wilfrid Nkaya accouche d'un but, celui des Diables-Noirs qui renouent ainsi avec la victoire qui les fuyait ces derniers temps.

Des clubs ont terminé la phase aller. Mais, d'autres reviendront assez souvent sur l'aire de jeu, pour livrer un ou des matchs de retards causés par le report des matchs d'AS Otohô qui se bat en Afrique. On le voit, la phase aller se refuse encore à livrer son secret. Cela finira bien par arriver.

J.ZENGABIO

Rappel des résultats:

Inter Club-Diables-Noirs (0-1), La Mancha-Tongo FC (1-1), Nico-Nicoyé-V.Club-Mokanda (1-1), AC Léopards-Etoile du Congo (1-0), FC Kondzo-CARA (0-4), Patronage Sainte-Anne-JST (0-0)

Classement provisoire et officieux: 1.CARA (25 points, +16, -1 match). 2.V.Club Mokanda (23 points, +9, -1 match). 3.Diables-Noirs (23 points, +5, -1 match). 4. Etoile du Congo (22 points, +8). 5.JST (18 points). 6.AS Otohô (16 points, -7 matchs). 7.AC Léopards (16 points). 8. FC Kondzo (15 points). 9.Nico-Nicoyé (14 points). 10.Tongo FC (14 points). 11.Inter Club (13 points). 12.AS Cheminots (13 points). 13.Patronage Sainte-Anne (10 points). 14.La Mancha (9 points).

REMERCIEMENTS

La famille Kioshi Simon Moungondo et le clan Nkaya Biassala, profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées et le soutien moral, matériel et financier que vous leur avez apporté à l'occasion du rappel à Dieu de leur fils, frère, père, oncle, maître Michel MOUNGONDO, ceinture noire 7e dan de karaté style shotokan, inspecteur de l'Enseignement général à la retraite, décédé le 19 janvier 2019 au Bénin, expriment leurs vifs et sincères remerciements, ainsi que leurs sentiments de profonde gratitude aux parents, amis, connaissances, budokas et scrabbleurs qui les ont assistés de façon multiformes.

L'inhumation de Michel Moungondo a eu lieu le vendredi 23 février 2019 au cimetière municipal Vindoulou.

Que tous trouvent ici, l'expression renouvelée de notre profonde gratitude. Que Dieu Tout Puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

E.D.NG.

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de L'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«SOIF STOP»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: Village Massa
RCCM: CG/BZV/18 B 7342
REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET AMENDEMENT DES STATUTS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «SOIF STOP», en date à Brazzaville du vingt et un février deux mil dix-neuf, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 26 février 2019, sous Folio 38/1, n°0396, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1- L'associé unique a décidé d'étendre l'objet de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «SOIF STOP» en y ajoutant des produits dérivés de viandes, l'import et l'export des produits alimentaires.

2-Un changement de dénomination de la société est intervenu: la SARLU «SOIF STOP» s'appellera désormais «SOCIETE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE DU CONGO», en sigle SOPRICO-SARLU;

3-Afin de se conformer aux multiples changements intervenus, le la modification des statuts de la société a subséquemment été décidée;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 février 2019, sous le numéro 19 DA 74;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 26 Février 2019, sous le numéro CG/BZV/18 B 7342.

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

N°003/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état ».

2- L'objectif principal est la conception, le développement et la mise en production d'un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État.
Pour y parvenir, les objectifs spécifiques seront poursuivis, il s'agit de :
• Mettre en place une organisation/structure adéquate chargée de la conduite du projet de développement en conformité avec les meilleures pratiques de développement de SI ;
• Organiser et conduire tous les ateliers nécessaires à la conception du futur système avec les principaux acteurs ;
• Produire un dossier de conception détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du système ;
• Développer l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme SIGHRE conformément au dossier de conception détaillé sur la base du logiciel Oracle HR dont les licences ont été déjà acquises par l'Etat;
• Assurer une éventuelle reprise des données et la formation des utilisateurs ;
• Assurer la mise en production de la plateforme après les phases de tests et de formation ;
• Assurer le support et l'accompagnement au lancement de la plateforme ;
• Assurer la maintenance applicative pendant la période de garantie.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc .) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

5- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 11 mars 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état ».

8- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 613 31 08:Email:prisp-marches@gmail.com,
prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 21 février 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël NGOULOU

Forum des Jeunes Entreprises du Congo
B.P : 13.700
Tél. : 22.611.68.31/06.625.25.26
E.mail : fjecbrazza@yahoo.fr
Site web : www.fjec.org
Brazzaville - République du Congo

3 OFFRES D'EMPLOI :
1 RESPONSABLE DYNAMIQUES COLLECTIVES ET FORMATION
1 CHARGE(E) DE VALORISATION
1 ANIMATEUR LOCAL BRAZZAVILLE

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Congo :
- un animateur local de Brazzaville ;
- un chargé de valorisation ;
- et un responsable dynamiques collectives et formation.

Depuis 2008, le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA)-Congo s'est imposé comme un programme de coopération innovant, fondé sur la concertation entre OSC (organisations de la société civile) et pouvoirs publics, congolais et français. Il vise à renforcer la société civile au Congo, et à l'accompagner dans ses initiatives de lutte contre les inégalités et la pauvreté et de dialogue autour de politiques publiques.
Le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) est réalisé avec le soutien de l'Agence Française de Développement et de la Délégation de l'Union européenne. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) assume le rôle d'ONG garante.
Le PCPA est mis en œuvre dans sept départements : la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe Noire et la Sangha. Il rassemble 143 membres.
Son animation est confiée à une cellule exécutive composée de plusieurs personnes couvrant les métiers de coordonnatrice, d'animation, de responsables de dynamiques et de formation, de secrétaire comptable, de valorisation, de logisticien. La cellule exécutive est placée sous la supervision de la coordonnatrice et sous la gestion administrative du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC). Les locaux à Brazzaville sont basés à Makélékélé, dans l'enceinte du FJEC.
Pour sa dernière phase (2019-2021), le PCPA Congo a pour objectifs de :
– renforcer les capacités collectives d'action et de dialogue des OSC avec les pouvoirs public et en soutenant des dynamiques collectives ;
– créer les conditions de pérennisation de la dynamique du PCPA.

Aperçu des missions

Les postes à recruter	Leurs missions
Un ou une responsable des dynamiques collectives et formation	- Suivre les dynamiques nationales - Suivre les politiques publiques nationales - Assurer le montage et la mise en œuvre de formations - Effectuer la veille active sur les financements, diffusion et relation avec les partenaires institutionnels - Réaliser les tâches administratives liées à son activité - Valoriser les outils de communication du programme - Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation (DSE) - Contribuer aux activités transversales
Un /une chargé(e) de valorisation	- Mettre en œuvre la stratégie de communication du PCPA - Assurer la communication et la valorisation du programme - Valoriser les acquis du PCPA - Participer à la vie collective du PCPA
Un/une animateur(trice) local(e) de Brazzaville	- Animer la dynamique des membres sur Brazzaville - Effectuer les taches administratives liées à son activité - Contribuer à la valorisation du programme - Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation (DSE) et de la capitalisation du programme - Participer/ contribuer aux activités transversales

Pour en savoir plus ..

Le détail des missions, des compétences et expérience requises ainsi que les conditions de soumission, sont décrits dans les TDR que vous pouvez télécharger sur :
- le Site web du PCPA Congo : www.pcpacongo.org
- et/ou sur la page Facebook du PCPA Congo : www.facebook.com/pcpacongo.Brazzaville.

Fait à Brazzaville le 25 février 2019

BUROTOP IRIS
VESTEL
NOUVEAUTÉS À BUROTOP !
VESTEL
A++
5kg
LAVE - LINGE
249.000 FCFA HT
24
VESTEL
SPLIT 1 CV
175.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56